

juillet 2014

# Renforcer le professionnalisme militaire en Afrique

par Émile Ouédraogo



**CENTRE D'ÉTUDES**  
STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

## **CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE**

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique est une institution académique créée par le Département de la Défense des États-Unis en tant que forum objectif pour la recherche, la réalisation de programmes académiques et l'échange d'idées sur la sécurité en Afrique.

# Renforcer le professionnalisme militaire en Afrique

par Émile Ouédraogo

*Centre d'études stratégiques de l'Afrique*  
*Rapport d'analyse No. 6*

Washington, DC  
juillet 2014

Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Approuvé pour être distribué publiquement ; distribution illimitée.

Des parties de ce travail peuvent être citées ou reproduites sans permission, à condition que la source soit créditée.

Première impression : Juillet 2014 (nouvelle traduction, janvier 2023)

ISSN 2164-4128 (imprimé)

ISSN 2164-4101 (version électronique)

Pour d'autres publications du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, veuillez consulter le site Internet du CESA à l'adresse suivante : <http://africacenter.org>.

# CONTENU

Résumé .....	1
De nombreux défis pour les armées africaines .....	3
Principes du professionnalisme militaire .....	5
Autorité souveraine démocratique .....	6
Allégeance.....	7
Une culture institutionnelle de l'éthique.....	16
Les obstacles au professionnalisme militaire en Afrique .....	18
L'héritage du colonialisme .....	18
Préjugés ethniques et tribaux .....	19
Politisation du militaire et militarisation de la politique .....	22
Faible capacité opérationnelle : Un signe d'une armée sans mission.....	25
Priorités pour l'édification de forces armées africaines professionnelles.....	39
Réorienter le mandat de l'armée.....	39
Dépolitiser l'environnement dans lequel les armées opèrent .....	45
Institutionnaliser l'éthique et la redevabilité dans la culture militaire.....	50
Conclusion .....	57
Notes .....	59
À propos de l'auteur.....	64



## RÉSUMÉ

La faiblesse du professionnalisme militaire en Afrique est illustrée de manière frappante par les récits d'instabilité du continent : coups d'État militaires, mutineries, effondrement des armées face aux attaques de forces irrégulières, corruption, pillage, participation à des activités de trafic illicite et violations des droits humains. Ce schéma persiste des décennies après la fin du colonialisme, malgré les sommes faramineuses d'aide au secteur de la sécurité et une rhétorique de longue date sur la nécessité de renforcer les relations civilo-militaires sur le continent. Dans les pays où le professionnalisme fait défaut, les coûts sont élevés : instabilité persistante, pauvreté chronique, faible taux d'investissements et démocratisation fragilisée.

Les raisons de l'incapacité persistante à mettre en place des armées efficaces et respectées dans tant de pays africains sont complexes, mais découlent en grande partie d'incitations politiques. Les armées africaines créées à l'époque coloniale avaient pour objectif non pas de protéger la population, mais de protéger le gouvernement contre les citoyens. Pour ce faire, les minorités ethniques étaient souvent recrutées dans les armées de manière disproportionnée afin de contrôler les groupes majoritaires. Ces schémas ont persisté dans la période post-coloniale car les chefs militaires issus des groupes minoritaires étaient fortement incités à résister toute transition vers la démocratie et un régime majoritaire. L'absence d'un système de contrôle et de limitation de pouvoir entre les différentes branches du pouvoir a favorisé l'imbrication des intérêts politiques, militaires et économiques qui a perduré et, dans certains cas, s'est intensifiée depuis la fin du colonialisme. Le contrôle de l'armée a été considéré comme le moteur du pouvoir et de la richesse en Afrique. La corruption a prospéré. Cela a favorisé la politisation de l'armée ainsi que la concurrence et la collusion permanentes entre les politiciens et les responsables de la sécurité qui cherchent à prendre le dessus.

Pire, après avoir affaibli systématiquement les capacités de l'armée, ces schémas ont engendré une peur et une méfiance profondes de la population à l'égard du secteur de la sécurité, alimentant encore plus l'instabilité et limitant le soutien populaire dans la lutte contre les insurrections.

Le renforcement du professionnalisme militaire en Afrique nécessitera plus que le renforcement des capacités. Des initiatives durables sont plutôt nécessaires pour s'attaquer aux blocages majeurs sur le plan politique qui empêchent les réformes et l'établissement des relations civilo-militaires plus constructives. Le statu quo ne suffira pas. Des examens de la sécurité nationale qui incluent le grand public seront nécessaires pour redéfinir le mandat des armées africaines, notamment à une époque où de nombreuses menaces sont d'origine interne. La réorganisation des structures des forces de sécurité pour mieux répondre aux menaces identifiées, et l'intégration des missions dans une politique de défense globale et cohérente, renforceront la pertinence, la capacité opérationnelle et le prestige des armées africaines.

Dans le cadre de ce processus, les responsabilités des forces armées envers ses citoyens doivent être précisées. Un code de conduite clair, appuyé par un effort soutenu d'assimilation des valeurs de l'éthique dans l'ensemble de la force, est nécessaire pour établir et renforcer les normes de constitutionnalisme, d'intégrité, de service et de respect des droits humains. La mise en place de médiateurs militaires, en dehors de la structure hiérarchique, et dont la capacité aura été renforcée afin d'assurer la redevabilité en cas de violation du code de conduite militaire renforcera davantage cet objectif. De même, l'imposition de sanctions plus fortes contre les dirigeants militaires et politiques engagés dans la politisation des forces de sécurité est nécessaire. Autrement dit, les efforts visant à renforcer le professionnalisme militaire doivent impliquer les dirigeants politiques aussi bien que militaires.

Des mécanismes de contrôle interne et externe de l'armée plus solides sont également requis pour garantir que les fonds soient dépensés de manière appropriée dans l'intérêt de la sécurité nationale. Une priorité particulière est la nécessité d'un contrôle stratégique plus direct du secteur de la sécurité par les organes législatifs responsables. Les parlementaires africains doivent débattre plus activement des fins, des objectifs, des politiques, du budget, des dépenses, des pratiques de promotion et des performances de l'armée. Les acteurs non étatiques, notamment la société civile et les médias, ont également une fonction de surveillance et de sensibilisation importante du grand public au rôle de l'armée en attirant l'attention sur les domaines à réformer.

Le professionnalisme militaire est conforme aux valeurs africaines et trouve un écho profond auprès de nombreux officiers militaires africains. Cela est visible dans certains pays africains où des institutions de sécurité apolitiques ont pris racine et où l'armée est une institution respectée et accueillie comme un défenseur du peuple. Les citoyens africains de tout le continent aspirent à ce que ces attributs deviennent la norme. La rupture du cercle vicieux de l'instabilité, de la pauvreté et de la mauvaise gouvernance en dépend.

## **DE NOMBREUX DÉFIS POUR LES ARMÉES AFRICAINES**

Le coup d'État militaire de 2012 au Mali a plongé le pays et la région d'Afrique de l'Ouest dans une crise politique et militaire. Il a suffi d'une poignée de sous-officiers et d'autres hommes du rang pour renverser le président élu du Mali et faire dérailler 21 ans de démocratisation et d'efforts pour construire des institutions militaires professionnelles. Après avoir déclenché une crise constitutionnelle, la prise de pouvoir des militaires a mis en péril l'intégrité territoriale de l'État malien, ouvert la voie aux islamistes radicaux de toute la région et nécessité l'intervention militaire des forces françaises et

ouest-africaines pour stabiliser la situation. Les coûts économiques, y compris la perte d'investissements privés, perdureront pendant des années au Mali.

Malheureusement, ce manque persistant de professionnalisme militaire est un thème récurrent sur le continent. Dans certains cas, les militaires interrompent directement le processus démocratique. Depuis l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise de Guinée-Bissau, aucun dirigeant démocratiquement élu n'y a jamais terminé son mandat. Les Forces armées révolutionnaires populaires de la Guinée-Bissau, qui sont largement considérées comme corrompues et fortement impliquées dans le trafic de drogue<sup>1</sup>, ont pour coutume d'installer et d'évincer les gouvernements qui menacent les intérêts du commandement militaire, y compris en menant un coup d'État en 2012 à la veille du second tour de l'élection présidentielle. Fait révélateur, les militaires du Mali et de la Guinée-Bissau ont saisi le pouvoir juste avant un scrutin présidentiel à l'issue duquel un dirigeant légitimement élu aurait pu exercer son pouvoir sur l'armée.

Dans d'autres cas, des mutineries répétées mettent en exergue la faiblesse du professionnalisme militaire. La mutinerie la plus importante et la plus grave sur le continent africain de la dernière décennie a eu lieu au Burkina Faso où les troubles causés par les sous-officiers et autres hommes du rang ont duré tout au long du premier semestre 2011. Les pillages, viols et autres violations graves des droits humains qui en ont résulté ont créé une peur et une insécurité sans précédent parmi la population civile que les forces armées étaient pourtant censées défendre et protéger. En 2009, Madagascar a été secouée par de nombreuses mutineries militaires lorsque Andry Rajoelina, l'ancien maire de la capitale Antananarivo, a, avec un fort soutien militaire, saisi le pouvoir des mains d'un gouvernement démocratiquement élu. En République démocratique du Congo, de nombreuses défections et mutineries ont mis à rude épreuve le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

D'autres exemples de défaillance du professionnalisme militaire en Afrique abondent. Les allégations d'atteintes aux droits humains commises par l'armée nigériane à l'encontre de civils dans le cadre de sa lutte meurtrière contre le groupe islamiste militant Boko Haram laissent penser que les capacités de commandement et de contrôle militaires y sont faibles<sup>2</sup>. Ces allégations compromettent également l'objectif plus large de stabilisation de la région du nord du Nigeria. La complicité présumée des forces de défense du peuple ougandais dans le trafic d'espèces sauvages reflète un manque de discipline dans un contexte d'opportunisme économique<sup>3</sup>. Les allégations selon lesquelles les forces de défense kényanes se seraient livrées à un pillage massif du centre commercial Westgate de Nairobi après l'attaque terroriste choquante d'al Shabaab qui y avait fait plus de 60 morts en 2013, figurent parmi autant d'incidents qui donnent matière à réflexion sur l'état du professionnalisme militaire en Afrique<sup>4</sup>.

Certes, certains pays africains ont fourni des efforts louables pour améliorer le professionnalisme de leurs armées. Toutefois, un demi-siècle après l'indépendance de la plupart des États africains, les sociétés africaines doivent réévaluer la manière dont elles peuvent mettre en place des forces armées professionnelles, non seulement pour faire face à leurs défis sécuritaires, mais aussi pour contribuer à la construction et à la consolidation de leurs jeunes démocraties et en favoriser le développement. En étudiant le fossé entre l'aspiration et la réalité, cette étude vise à examiner les obstacles au renforcement du professionnalisme des armées africaines.

## **PRINCIPES DU PROFESSIONNALISME MILITAIRE**

Le professionnalisme militaire est généralement fondé sur plusieurs principes primordiaux : la subordination des militaires à l'autorité souveraine démocratique, l'allégeance à l'État et l'engagement à la neutralité politique, ainsi qu'une culture

institutionnelle de l'éthique. Ces principes sont inscrits dans les valeurs qui distinguent les actions d'un soldat professionnel telles que la discipline, l'intégrité, l'honneur, l'engagement, le service, le sacrifice et le devoir. Ces valeurs s'épanouissent dans une organisation dotée d'une mission bien définie, de lignes claires d'autorité, de la redevabilité et des textes réglementaires et législatifs. Malgré un bilan décevant, ces mêmes principes et valeurs de professionnalisme trouvent un écho favorable auprès des chefs militaires africains et des citoyens ordinaires. Malheureusement, dans trop de pays africains, l'adaptation et la mise en œuvre de ces concepts ont été perturbées.

### **Autorité souveraine démocratique**

Une culture politique démocratique est généralement le fondement d'une armée professionnelle. Dans le classique de Samuel E. Finer, *The Man on Horseback : The Role of the Military in Politics (L'homme à cheval : Le rôle de l'armée dans la politique)*, le niveau de culture politique démocratique d'un pays est déterminé par la mesure dans laquelle il existe une large approbation au sein de la société des procédures de succession du pouvoir politique et une reconnaissance du fait que le peuple représente l'autorité souveraine ultime<sup>5</sup>. Les processus démocratiques doivent également être protégés par les institutions de l'État, telles que les forces armées. La notion de professionnalisme militaire dans les États démocratiques doit donc incarner des valeurs fondamentales telles que l'acceptation de la légitimité des institutions démocratiques, l'impartialité du processus politique et le respect et la défense des droits humains. Dans une culture politique démocratique forte, les autorités civiles légitimement élues sont pleinement responsables de la gestion des affaires publiques et politiques. Les forces armées ne se chargent que de la mise en œuvre de la politique de défense et de sécurité élaborée par les autorités civiles.

La majeure partie des États africains ont dûment adopté ces valeurs démocratiques et les principes fondamentaux du professionnalisme militaire dans leurs constitutions et doctrines militaires. Ils sont partagés et acceptés par la majorité des pays africains qui ont soit réalisé ou sont cours de transition vers une démocratie. En outre, de nombreux chefs militaires ont été exposés à ces valeurs et principes lors de formations dans les académies militaires et les grandes écoles militaires occidentales. Il est également important de noter que ces valeurs sont ancrées dans la culture africaine. La protection du royaume, la soumission au roi, la loyauté et l'intégrité envers la communauté étaient les valeurs fondamentales des guerriers ancestraux africains. Ce n'est qu'à l'époque coloniale et néocoloniale que cette relation civilo-militaire s'est effondrée et que ces valeurs se sont érodées. Les États africains nouvellement créés ont mis sur pied des armées pour symboliser l'indépendance de leurs nations, mais ces armées ne se sont contentées que d'assurer la sécurité des nouveaux régimes. Depuis lors, nous avons assisté à une lutte permanente pour retrouver les valeurs historiques du professionnalisme militaire.

## **Allégeance**

L'édification d'une armée professionnelle dépend de l'établissement d'une allégeance claire et équilibrée à l'État et du respect de la société civile, ainsi que de la non-intervention dans le débat politique souvent vigoureux entre les deux. La démocratisation est un processus turbulent, que certains acteurs exploitent parfois pour créer une instabilité intérieure temporaire. Sans le soutien indéfectible d'une armée à la neutralité et à l'autorité souveraine démocratique, le processus d'autocorrection et de consolidation démocratique ne pourra pas être bien mené<sup>6</sup>.

Une armée africaine qui a adhéré à ce principe est celle des Forces armées sénégalaises. En effet, depuis son indépendance, le Sénégal n'a jamais connu de coup d'État. La culture démocratique sénégalaise a certes été par moments éprouvée par des tensions politiques, mais les militaires n'ont jamais remis en cause l'ordre constitutionnel. Après avoir surmonté ces défis, la culture démocratique sénégalaise s'est renforcée au fil du temps.

Outre le Sénégal, le Botswana, le Cap-Vert, le Mozambique, la Namibie, la Zambie et quelques autres font partie d'un petit groupe de pays africains dont le gouvernement n'a jamais été renversé par un coup d'État militaire<sup>7</sup>.

Les pays qui ont connu un coup d'État paient un prix élevé et souvent durable pour l'ingérence déplacée et parfois cyclique de leur armée dans le jeu politique. Une fois que le précédent d'un coup d'État a été établi, la probabilité de coups d'État ultérieurs augmente de façon spectaculaire. En effet, si 65 % des pays subsahariens ont connu un coup d'État, 42 % en ont connu plusieurs<sup>8</sup>. La plupart des coups d'État en Afrique ont ainsi été dirigés contre un régime militaire qui avait lui-même pris le pouvoir à la faveur d'un putsch. Entre 1960 et 2012, neuf (9) des tentatives de coup d'État au Soudan ont été dirigées contre des régimes militaires, tout comme sept (7) des dix (10) tentatives au Ghana. Une fois en place, ces précédents deviennent un fardeau dont il est difficile de se défaire et qui contribuent à l'effondrement ou à la déstabilisation de certains États. Signe d'un certain progrès, quand bien même la menace de coups d'État reste toujours une préoccupation réelle en Afrique, la fréquence des coups d'État réussis a considérablement diminué (et s'est concentrée en Afrique occidentale et centrale) depuis le milieu des années 2000 par rapport aux décennies précédentes (voir tableau 1).

**Tableau 1. Nombre et type de coups d'État militaires dans les pays africains, 1960-2012**

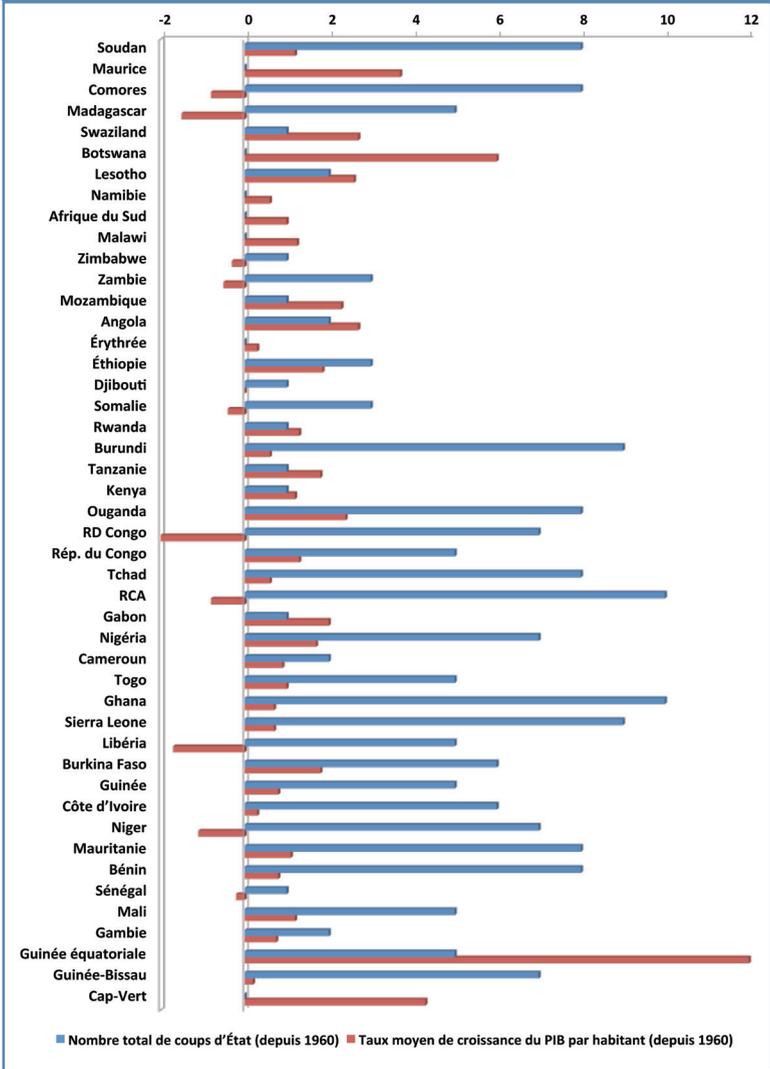
Année	Coups d'État réussis	Coups d'État manqués
1960	1 (RDC)	1 (Éthiopie)
1961		1 (Somalie)
1962		1 (Sénégal)
1963	3 (Togo, Congo, Bénin)	1 (RDC)
1964		4 (Ghana, Tanzanie, Gabon, RDC)
1965	5 (Bénin, Algérie, RDC, Bénin, Bénin)	1 (Burundi)
1966	8 (RCA, Nigéria, Ouganda, Ghana, Burkina Faso, Burundi, Nigéria, Burundi)	2 (Togo, Soudan)
1967	3 (Togo, Sierra Leone, Bénin)	1 (Ghana)
1968	3 (Sierra Leone, Congo, Mali)	
1969	4 (Libye, Soudan, Somalie, Bénin)	
1970		3 (Congo, Togo, Guinée)
1971	1 (Ouganda)	4 (Sierra Leone, Ouganda, Soudan, Tchad)
1972	2 (Ghana, Madagascar, Bénin)	2 (Congo, Bénin)
1973	2 (Swaziland, Rwanda)	1 (Côte d'Ivoire)
1974	3 (Burkina Faso, Nigéria, Éthiopie)	5 (Ouganda, Ouganda, Angola, RCA, Madagascar)
1975	2 (Tchad, Nigéria)	3 (Bénin, Soudan, Mozambique)
1976	1 (Burundi)	6 (RCA, Nigéria, Niger, Ouganda, Mali, Soudan)
1977	1 (Seychelles)	6 (Bénin, Soudan, Congo, Tchad, Angola, Ouganda)
1978	3 (Comores, Ghana, Mauritanie)	3 (Mali, Somalie, Soudan)
1979	3 (Ghana, Guinée équatoriale, RCA)	2 (Tchad, Ghana)
1980	5 (Mauritanie, Libéria, Ouganda, Guinée-Bissau, Burkina Faso)	1 (Zambie)
1981	2 (RCA, Ghana)	4 (Mauritanie, Guinée équatoriale, Libéria, Ghana)
1982	1 (Burkina Faso)	5 (Mauritanie, RCA, Zimbabwe, Kenya, Ghana)
1983	2 (Burkina Faso, Nigéria)	5 (Guinée équatoriale, Libéria, Ghana, Cameroun, Niger)
1984	2 (Guinée, Mauritanie)	2 (Ghana, Cameroun)

Année	Coups d'État réussis	Coups d'État manqués
1985	3 (Soudan, Ouganda, Nigéria)	3 (Libéria, Guinée, Libéria)
1986	1 (Lesotho)	1 (Guinée équatoriale)
1987	2 (Burundi, Burkina Faso)	2 (Sierra Leone, Comores)
1988		1 (Ouganda)
1989	2 (Soudan, Comores)	1 (Éthiopie)
1990	1 (Tchad)	2 (Nigéria, Zambie)
1991	2 (Mali, Lesotho)	4 (Djibouti, Togo, Tchad, Togo)
1992	2 (Sierra Leone, Algérie)	3 (Burundi, Bénin, Comores)
1993	1 (Nigéria)	2 (Guinée-Bissau, Burundi)
1994	1 (Gambie)	2 (Burundi, Libéria)
1995		3 (Sao Tomé-et-Principe, Comores, Sierra Leone)
1996	3 (Sierra Leone, Niger, Burundi)	3 (Guinée, RCA, Sierra Leone)
1997	1 (Sierra Leone)	1 (Zambie)
1998		1 (Guinée-Bissau)
1999	3 (Niger, Comores, Côte d'Ivoire)	
2000		3 (Comores, Sierra Leone, Côte d'Ivoire)
2001	1 (RDC)	5 (Côte d'Ivoire, Burundi, RCA, Burundi, Comores)
2002	1 (Côte d'Ivoire)	
2003	3 (RCA, Sao Tomé-et-Principe, Guinée-Bissau)	1 (Mauritanie)
2004		4 (RDC, Tchad, RDC, Guinée équatoriale)
2005	1 (Mauritanie)	
2006	1 (Tchad)	2 (Madagascar, Côte d'Ivoire)
2007		
2008	2 (Mauritanie, Guinée)	
2009		1 (Madagascar)
2010	1 (Niger)	2 (Madagascar, Guinée-Bissau)
2011		3 (RDC, Niger, Guinée-Bissau)
2012	2 (Mali, Guinée-Bissau)	

Source: Barka and Ncube, septembre 2012<sup>9</sup>.

Des facteurs tels que la faiblesse politique et économique, la corruption et l'absence de structures démocratiques institutionnalisées permettent aux forces armées de justifier le renversement des dirigeants politiques. Sans surprise, les pays subsahariens dont la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant est faible depuis l'indépendance ont connu davantage de coups d'État militaires que les pays dont le taux de croissance du PIB par habitant est plus élevé<sup>10</sup>. Pourtant, à de très rares exceptions près, les putschistes militaires ne parviennent pas à rétablir la stabilité et à rendre le pouvoir aux civils. Malheureusement, la gouvernance militaire est souvent ruineuse pour l'économie d'un pays. Ainsi, le cercle vicieux se perpétue. La Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Nigeria ont tous vu leur PIB réel diminuer de plus de 4,5 % à la suite de coups d'État militaires<sup>11</sup>. La figure 1 met en évidence la corrélation négative entre les multiples coups d'État et la croissance à long terme du PIB par habitant d'un pays. Des coups d'État successifs ont plongé certains pays africains comme le Burundi, la République centrafricaine, les Comores, la République démocratique du Congo et la Guinée-Bissau, dans des périodes prolongées de récession économique. Les exceptions apparentes comme la Guinée équatoriale reflètent en fait une croissance reposant essentiellement sur l'exploitation de ressources naturelles qui ne s'est pas traduite par une amélioration des conditions de vie de la population en général. L'instabilité décourage les investissements et sape le développement. En revanche, parmi les États non dotés en ressources naturelles qui ont néanmoins atteint les niveaux les plus élevés de croissance soutenue, presque tous n'ont connu que peu ou pas de coups d'État.

**Figure 1. Croissance du PIB par habitant et nombre de coups d'État militaires (réussis ou tentés) dans certains pays d'Afrique subsaharienne, 1960-2012**



Source: Barka and Ncube, septembre 2012<sup>12</sup>.

Samuel Huntington a soutenu que l'ingérence militaire dans les affaires étatiques était un problème plus politique que militaire, une observation qui reste particulièrement pertinente pour la plupart des pays africains<sup>13</sup>. En l'absence de règles bien établies et d'institutions solides régissant les processus politiques, les syndicats, les étudiants, le clergé, les lobbies et les militaires se livrent tous à une compétition politique pour contrôler le pouvoir de l'État. Cela a caractérisé l'environnement politique postindépendance dans de nombreux pays africains. Compte tenu de leur taille et de leur influence inhérente, les armées africaines sont ainsi devenues des acteurs majeurs de la scène politique, et ont conservé ce privilège.

Avec l'émergence d'alliances entre les principaux dirigeants militaires, politiques et économiques (y compris parfois des partenaires étrangers) autour d'intérêts financiers communs, l'intrusion des militaires dans la sphère économique est également devenue plus diffuse et complexe. En Angola par exemple, des militaires participent aux passations de marchés avec des entreprises étrangères, siègent aux conseils d'administration et sont actionnaires majoritaires de sociétés de télécommunications<sup>14</sup>. Les différentes administrations militaires qui ont gouverné le Nigeria se sont également immiscées dans la sphère économique. Les nominations d'officiers militaires aux conseils d'administration des entreprises et aux postes politiques les plus élevés, tels que les gouverneurs des États, ont rendu ces individus immensément riches et politiquement puissants. Même à la retraite, nombre de ces officiers restent des acteurs importants de la politique nigériane.

En 1999, le peuple nigérian met fin à 16 ans de régime militaire en élisant le gouvernement démocratique d'Olusegun Obasanjo, un général à la retraite. Le nouveau gouvernement a vite compris l'effet néfaste de longues années d'implication militaire dans les entreprises commerciales sur sa réputation et son efficacité. Il met donc rapidement à la retraite de nombreux officiers, révoque les licences d'exploitation

pétrolières et récupère des parcelles de terre soupçonnées d'avoir été illégalement octroyées à des officiers supérieurs<sup>15</sup>. Ces efforts pour améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité au Nigeria se poursuivent.

L'utilisation de la profession des armes à des fins d'enrichissement financier démotive les incitations au service public qu'exige une armée efficace et professionnelle. Elle sape simultanément l'engagement de l'armée à protéger le pays et ses citoyens. Platon a noté, il y a quelque 2 400 ans, que l'ingérence des soldats dans d'autres professions « entraînera la ruine de la cité »<sup>16</sup>.

### La complexité des relations civilo-militaires en Égypte

« La deuxième république d'Égypte ne verra le jour que lorsque la république des officiers cessera d'exister »<sup>17</sup>. Ce sombre avertissement reflète des décennies de relations civilo-militaires compliquées en Égypte. L'Égypte est, en théorie, devenue une république en 1952 quand les militaires ont déposé le roi Farouk. Le premier président du pays, Gamal Abdel Nasser, était un ancien officier militaire, tout comme ses successeurs Anouar el-Sadate et Hosni Moubarak. Sous leurs présidences, le pays accumule de fait 59 ans de gouvernance militaire. L'armée était effectivement le pouvoir derrière le pouvoir en Égypte, intimement liée à l'élaboration des politiques et au maintien du statut du président en exercice. Les militaires ont pris le contrôle des entreprises d'État<sup>18</sup>, contrôlant ainsi de nombreuses activités économiques, qu'il s'agisse de la gestion de crèches, de stations balnéaires ou de stations-service, mais ne déclarant aucun de ces revenus au gouvernement<sup>19</sup>.

En février 2011, les événements du printemps arabe ont précipité une rupture de ce schéma. L'ampleur des manifestations a amené les militaires à conclure que la stabilité de l'État était menacée, et ils ont alors orchestré l'arrestation et la destitution d'Hosni Moubarak. Pendant cette période, les militaires ont reçu de nombreux éloges de la part des Égyptiens et de la communauté internationale pour la retenue dont ils ont fait preuve en ne répondant pas par la violence aux manifestations largement pacifiques. Les militaires ont alors pris de facto le contrôle du gouvernement sous l'égide du Conseil suprême des forces armées (CSFA).

Confronté à une économie en spirale et à de nombreuses pressions nationales et internationales en faveur du changement, le CSFA a organisé un processus précipité de rédaction d'une nouvelle constitution et établi un calendrier pour la tenue d'élections parlementaires et présidentielles. Après les élections parlementaires de fin 2011, le

parti Paix et Justice, représentant les Frères musulmans islamistes, est devenu l'acteur politique dominant.

Afin de protéger ses nombreux privilèges politiques et économiques d'un nouveau chef d'État, le CSFA a publié une déclaration constitutionnelle supplémentaire quelques jours seulement avant l'élection présidentielle de juin 2012. Avec cette déclaration, le CSFA s'est arrogé le contrôle de toutes les affaires militaires et s'est donné un rôle important au sein du comité chargé de rédiger la nouvelle constitution.

Après que Mohamed Morsi est devenu le premier dirigeant égyptien démocratiquement élu, il a purgé les généraux qui avaient émis l'addenda sur la constitution. Cependant, il n'a pas pu revenir sur les pouvoirs et les privilèges que le CSFA s'était octroyés. Les militaires et les nouveaux dirigeants civils semblaient être parvenus à un accord difficile de gouvernance, avec les militaires renonçant à un rôle de gouvernance publique et acceptant même le remplacement des généraux de haut rang par le président Morsi.

La constitution adoptée par référendum en décembre 2012 a entériné l'autonomie des militaires. Elle exigeait que le ministre de la Défense soit un officier militaire. Au lieu de permettre au Parlement de contrôler le budget de la défense, celui-ci était placé sous la responsabilité d'un Conseil de défense nationale – une autorité de 15 membres, dont 8 militaires<sup>20</sup> – laissant le public et le gouvernement dans l'ignorance de la manière dont l'armée dépenserait ses allocations budgétaires annuelles. Les militaires pouvaient donc aussi continuer à gagner des revenus incalculables grâce à leurs privilèges économiques. Des téléviseurs à l'huile d'olive, les vastes entreprises économiques de l'armée continueraient donc à ne pas payer d'impôts, à utiliser les soldats comme main-d'œuvre et à acheter des terres publiques à des conditions favorables<sup>21</sup>.

Le style de gouvernance exclusif du président Morsi, qui affirmait détenir des pouvoirs étendus et mal définis, la persistance des troubles économiques, l'aggravation des divisions suscitées par la crainte que les islamistes ne cherchent à dominer la société égyptienne et l'incertitude permanente quant à la légalité de la constitution de 2012 ont entraîné des tensions croissantes au sein de la société égyptienne. Les manifestations massives de la fin juin 2013 ont à nouveau créé une opportunité d'intervention pour les militaires. Le 2 juillet, les militaires limogent le président en exercice, toujours au motif de maintenir la stabilité nationale. Lors de manifestations ultérieures des partisans de Morsi, les militaires recourent à la force pour disperser les manifestants et arrêter les dirigeants des Frères musulmans, une répression qui fera plus de 1.000 morts.

L'année suivante, l'armée a encore étendu son contrôle, arrêtant environ 20.000 personnes perçues comme une menace pour l'armée et réprimant les médias indépendants et la société civile<sup>22</sup>. Une nouvelle constitution adoptée par référendum en 2014 permet à l'armée d'affirmer l'autonomie de son budget, l'immunité de ses membres contre toute poursuite en dehors d'un tribunal militaire, et le pouvoir d'arrêter et de juger des civils devant un tribunal militaire. En outre, l'armée réaffirme et étend

du même coup son contrôle sur la sphère économique, que ce soient les produits de base, tels que l'eau en bouteille et les meubles, ou les grands projets d'infrastructure, d'énergie et de technologie<sup>23</sup>. Enfin, l'armée ouvre aussi la voie à son commandant, le général Abdel Fatah al-Sisi, pour qu'il se présente et remporte des élections présidentielles à sens unique en 2014 (et où il recueille 96 % des suffrages exprimés), officialisant ainsi son rôle de chef d'État.

Si l'armée égyptienne considère sans aucun doute ces événements comme un retour au rôle légitime de l'armée en tant qu'institution dominante de la société égyptienne, elle n'a de toute évidence pas respecté les principes du professionnalisme militaire, à savoir la subordination à l'autorité souveraine démocratique, l'allégeance à l'État de droit et une culture institutionnelle de l'éthique. Comme le révèlent les événements en Égypte, lorsqu'une armée est incapable d'adhérer à l'un des piliers du professionnalisme, elle se retrouve en conflit avec les trois.

## Une culture institutionnelle de l'éthique

Outre le contrôle civil démocratique de l'armée et l'allégeance des militaires à la nation, une culture de l'éthique est une condition préalable à l'édification d'une armée professionnelle. Cela implique des valeurs telles que la promotion sur la base du mérite, la redevabilité des chefs militaires et des soldats pour leurs actions, ainsi que la démonstration d'une application compétente, impartiale et humaine de la sécurité. Ces valeurs institutionnelles ne viennent pas naturellement. Elles doivent être enseignées. Les soldats doivent être éduqués dans une culture de l'éthique, tout comme ils apprennent la discipline, le droit et le combat, le tout dans le cadre plus large du rôle de l'armée dans une société démocratique.

L'éthique d'un soldat est un pilier essentiel de la culture institutionnelle militaire. Outre une formation adéquate, les soldats doivent avoir le courage de défendre les intérêts de la société avant les leurs. La bravoure, le dévouement, le sacrifice et un sens du devoir de protéger et de servir leurs concitoyens devrait motiver tout soldat autant que son salaire. Les soldats doivent avoir une vocation pour leur profession. Être un soldat professionnel n'est pas pour tout le monde.

Cette éthique est importante pour construire et maintenir une armée professionnelle. Au Botswana, par exemple, les citoyens et les membres de la Force de défense du Botswana (BDF) considèrent l'armée comme « le plus compétent des services disciplinés » du pays... Ses membres estiment qu'ils sont les fidèles gardiens des ressources que la nation leur a confiées »<sup>24</sup>. Grâce à ce prestige, la BDF peut s'offrir le luxe de choisir parmi un grand nombre de candidats qualifiés. Elle est devenue de plus en plus sélective afin d'atteindre la culture institutionnelle qu'elle souhaite : hautement disciplinée, éduquée et dirigée par un leadership compétent. « En 2004, la BDF a recherché 80 à 100 nouveaux officiers et a reçu quelque 3.000 candidatures. Elle a recruté 500 soldats du rang et a reçu plus de 15.000 candidatures pour ces postes »<sup>25</sup>.

Des mesures importantes ont également été prises au niveau régional pour élaborer des instruments normatifs visant à prévenir les interventions militaires dans les processus politiques des États africains. Il s'agit notamment de cadres tels que la « Politique africaine commune de défense et de sécurité » de l'Union africaine (UA), le « Cadre pour une réponse de l'Union africaine aux changements anticonstitutionnels », le « Plan stratégique indicatif de l'organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité » de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et le « Projet de code de conduite des forces armées et de sécurité » de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'évolution de ces normes régionales explicites reflète une reconnaissance croissante de la nécessité d'améliorer la culture institutionnelle des armées sur le continent. Si elles sont respectées, ces normes auront des répercussions considérables sur le développement politique de l'Afrique.

## LES OBSTACLES AU PROFESSIONNALISME MILITAIRE EN AFRIQUE

### L'héritage du colonialisme

Les raisons et les modalités de l'ingérence fréquente de nombreuses forces armées africaines dans les affaires économiques et politiques ont leur origine dans l'héritage colonial du continent. Construites sur les cendres des forces coloniales, les armées africaines ont hérité des graines de préjugés ethniques semées par les colonisateurs, ouvrant la voie à un déficit de professionnalisme. Afin de contrebalancer les ethnies historiquement plus puissantes, les forces armées coloniales étaient en général composées pour la plupart d'ethnies minoritaires. Par exemple, avant l'indépendance, la minorité tutsie du Burundi et du Rwanda et les éleveurs minoritaires du nord du Ghana, du Nigeria et du Togo étaient prédominants dans les forces coloniales françaises et britanniques.

Ce parti pris ethnique initial a eu un effet majeur sur l'édification des post-coloniales. Les nombreux coups d'État qui ont limogé certains des premiers régimes postindépendance ont très souvent été menés par des officiers de ces minorités ethniques. Parmi ces dirigeants, citons Étienne Eyadéma du Togo en 1963, Sangoulé Lamizana du Burkina Faso (alors connu sous le nom de Haute-Volta) en 1966, Jean Bédel Bokassa de la République centrafricaine en 1966 et Idi Amin Dada de l'Ouganda en 1971. Ces armées dirigées par des minorités avaient reconnu que leur position privilégiée serait menacée par la règle de la majorité, et n'avaient donc aucune raison de soutenir le changement démocratique. Entre-temps, les forces coloniales avaient estimé que de préparer les officiers africains à une transition de pouvoir était sans intérêt. Ces armées avaient donc peu d'officiers qualifiés pour en assumer le commandement.

Cinquante ans plus tard, l'héritage du colonialisme ne peut cependant plus justifier le manque persistant de professionnalisme de tant d'armées africaines. Après l'indépendance, les gouvernements dirigés par des Africains ont eu l'occasion de construire des armées nouvelles et véritablement nationales en réformant la structure, les opérations et les méthodes de recrutement héritées du colonisateur. Mais les dirigeants postindépendance ont plutôt choisi d'exploiter ces lacunes pour créer et maintenir des systèmes politiques autocratiques. Cela a conduit à une myriade de défis permanents pour le professionnalisme militaire en Afrique, y compris les préjugés ethniques et tribaux dans les forces armées, la politisation persistante de l'armée et la faible capacité opérationnelle.

### **Préjugés ethniques et tribaux**

Une armée organisée autour de préjugés ethniques ou tribaux n'est pas en mesure de défendre la république et encore moins la population. Au contraire, elle ne peut défendre que les intérêts de son groupe ethnique ou de sa tribu. Elle ne bénéficie pas de la confiance populaire, de la légitimité et de la compétence d'une force basée sur le mérite, ce qui nuit à son efficacité. Malheureusement, dans de nombreux pays africains, la structure des forces armées est toujours basée sur des considérations ethniques ou tribales.

L'armée mauritanienne est notamment divisée par des clivages raciaux, ethniques et culturels. Bien que minoritaires et représentant moins d'un tiers de la population, les arabo-berbères dominent les institutions politiques, économiques et militaires depuis l'indépendance<sup>26</sup>. En 1987, après que des allégations d'un complot de coup d'État à caractère ethnique ont menacé cette domination, le président mauritanien Ould Taya a entrepris une « arabisation » presque complète de toutes les branches des forces armées mauritaniennes.

Au Tchad, la composition ethnique des forces armées ne reflète pas non plus celle du pays. Les Zaghawas, l'ethnie du président Idriss

Déby, dominant l'armée et les postes militaires clés depuis 1990, date à laquelle ils ont chassé Hissène Habré du pouvoir. Les forces armées togolaises en sont un autre exemple puisque 77 % des soldats viennent du nord du pays. Parmi eux, 70 % sont des Kabyé, l'ethnie du président et 42 % d'entre eux viennent même du village natal du président, Pya. Pourtant, les Kabyé ne représentent que 10 à 12 % de la population du Togo<sup>27</sup>.

La pratique de recruter des militaires issus en majorité de l'ethnie du président est trop courante en Afrique, même si elle crée une chaîne de commandement qui est de facto plus loyale envers le chef de l'État qu'envers la constitution. Cette pratique sape par ailleurs les normes professionnelles militaires tout en dressant les corps habillés les uns contre les autres sur une base ethnique. Ces divisions ont été exposées de manière frappante lorsque des combats internes ont soudainement éclaté au Soudan du Sud en décembre 2013, retardant davantage le processus de renforcement des institutions du secteur de la sécurité dans le plus jeune pays d'Afrique.

En revanche, une armée diverse et composée de troupes issues de toutes les communautés du pays crée un véritable socle sur lequel un État démocratique peut être édifié. Une force diversifiée crée également des conditions favorables à la professionnalisation des forces armées, car les promotions ont plus de chances d'être fondées sur le mérite plutôt que sur l'appartenance ethnique. Par ailleurs l'allégeance se fait à la nation dans son ensemble plutôt qu'à une ethnie particulière. La Tanzanie est un exemple d'une armée ethniquement diversifiée et plus représentative de sa société.

Lors de la levée du 6<sup>e</sup> bataillon des King's African Rifles par les administrateurs britanniques à la fin de la Première Guerre mondiale, les soldats furent recrutés parmi les diverses ethnies du pays, y compris ceux qui avaient servi l'armée coloniale allemande, ennemi du Royaume-Uni. Aucune ethnie n'était dominante<sup>28</sup>. La Tanzanie (alors connue sous le nom de Tanganyika) n'étant pas considérée comme

propice au développement colonial, les Britanniques ne furent aucun effort pour créer une armée ethniquement biaisée afin de contrôler la population majoritaire<sup>29</sup>. À l'indépendance, le premier président du Tanganyika, Julius Nyerere, avait volontairement maintenu une distance professionnelle avec l'armée, qu'il considérait comme un outil de répression coloniale. Nyerere ne changea d'avis qu'en 1964 avec l'unification du Tanganyika et de Zanzibar et la formation de la Tanzanie. En effet, l'armée fut alors confrontée à une mutinerie de soldats réclamant de meilleurs salaires et le renvoi des officiers britanniques. Nyerere entrepris alors de créer une identité nationale au sein de l'armée afin d'éviter toute ingérence politique déstabilisante<sup>30</sup>.

En Zambie voisine (alors connue sous le nom de Rhodésie du Nord), les Britanniques avaient aussi recruté une armée composée de différents groupes ethniques à travers le pays, et aucune ethnie ne dominait donc l'armée zambienne. Cependant, contrairement à Nyerere, le futur président de la Zambie, Kenneth Kaunda, avait dès le début collaboré étroitement avec les officiers africains de l'armée coloniale. Ainsi, à l'indépendance de la Zambie en 1964, il y avait peu de méfiance entre les dirigeants civils et militaires. Après l'indépendance, Kaunda poursuivit une politique d'« équilibre tribal » à tous les niveaux du gouvernement, reconnaissant ainsi l'influence que des déséquilibres ethno régionaux auraient sur l'ingérence politique des militaires en Afrique subsaharienne<sup>31</sup>.

Un exemple moderne d'une armée devenue plus inclusive est la Force nationale de défense sud-africaine (South African National Defence Force (SANDF)). Un effort concerté postapartheid a permis de créer une armée composée d'hommes et de femmes issus des anciennes forces belligérantes. Sous la pression d'une transition politique, l'armée s'est transformée pour représenter et refléter la diversité du peuple sud-africain. Le gouvernement, l'armée et la société civile continuent de maintenir l'inclusivité comme un élément clé de la politique de sécurité nationale du pays.

Le Burundi, dans l'objectif que son armée reflète davantage sa population, a également entrepris une vaste intégration de son armée, mettant en place des quotas et instaurant un âge de retraite. Après le cessez-le-feu de 2003, les dirigeants burundais ont fortement encouragé l'armée à intégrer dans l'armée jusqu'alors dominée par les Tutsis, les rebelles principalement hutus. Cette intégration s'est produite à tous les niveaux de l'armée, les soldats de diverses ethnies vivant depuis dans les mêmes casernes et s'entraînant aussi ensemble. En trois ans, les préjugés ethniques dans l'armée ont été réduits de façon spectaculaire, en particulier parmi les jeunes militaires du rang et l'armée burundaise a ainsi gagné en cohésion<sup>32</sup>.

### **Politisation du militaire et militarisation de la politique**

La politisation des militaires est la partie émergée d'un iceberg qui cache très souvent une compétition active entre les politiciens pour obtenir un soutien militaire. En effet, la majorité des coups d'État militaires qui ont eu lieu en Afrique étaient soutenus par des acteurs politiques concurrents. Lorsque ces intérêts concurrents se trouvent au sein du parti au pouvoir, des « révolutions de palais », plutôt qu'une interruption complète de l'ordre constitutionnel, sont plus susceptibles de se produire. Au Togo par exemple, à la mort du président Gnassingbé Eyadéma en 2005, ce dernier fut remplacé par son fils Faure Gnassingbé après que des généraux fidèles à son père eurent empêché l'investiture, pourtant prévue par la constitution, du président l'Assemblée nationale en tant que chef de l'État.

Certains partis politiques tenteront de trouver des sympathisants au sein de l'armée dans le but d'usurper le pouvoir en période de crise. Fait révélateur, le coup d'État militaire de 2012 au Mali a obtenu le soutien de plusieurs partis politiques malgré la condamnation unanime de la communauté internationale. En Côte d'Ivoire, les partisans de l'ancien président Laurent Gbagbo ont continué à s'assurer du soutien de sympathisants au sein de l'armée pour aider

à saper l'autorité du président Alassane Ouattara<sup>33</sup>. Ces imbroglios politico-militaires sont l'illustration d'un thème commun en Afrique : les acteurs politiques s'appuient sur le soutien des militaires plutôt que sur celui de la population.

Alors que les niveaux élevés du professionnalisme militaire dans certains pays occidentaux ont rendu obsolète l'idée selon laquelle une personnalité politique pourrait subvertir l'appareil sécuritaire, la manipulation des allégeances militaires reste toujours monnaie courante dans de nombreux pays africains. Mais une telle approche est intrinsèquement instable. L'expérience de la Côte d'Ivoire en est une illustration frappante. Lorsque le premier président de la Côte d'Ivoire, Félix Houphouët-Boigny, prend le contrôle du secteur de la sécurité, il en réduit la taille et crée une milice fidèle au parti, composée principalement de Baoulé, sa propre ethnie. En outre, il manipule l'armée en versant aux militaires un salaire plus élevé que celui des autres fonctionnaires, et il accorde par ailleurs d'autres avantages aux officiers supérieurs ainsi que des postes au sein de son parti<sup>34</sup>.

Ce patronage déséquilibré met en marche la spirale d'instabilité politique et d'insécurité qui a suivi en Côte d'Ivoire. À la mort d'Houphouët-Boigny en 1993, le président de l'Assemblée nationale, Henri Konan Bédié, prend le pouvoir avec l'aide de quelques gendarmes issus de sa tribu. Par cet acte, sans précédent dans l'histoire politique et constitutionnelle de la Côte d'Ivoire, les forces de sécurité abandonnent leur image d'unité et de neutralité et deviennent, dès lors, des acteurs centraux du jeu politique<sup>35</sup>. Cette même gendarmerie, par la suite mieux équipée et entraînée que le reste des forces armées ivoiriennes, installera Laurent Gbagbo à la magistrature suprême à l'issue des élections de 2000 où son rival, le défunt général Robert Guéï, s'était proclamé vainqueur. Comme dans d'autres pays africains, des éléments des forces de sécurité étaient donc devenus faiseurs de roi.

Une armée plus partisane et moins professionnelle aux yeux de la société est le résultat de ces relations, ce qui diminue le respect

pour l'institution – un prérequis pour recruter des soldats engagés, disciplinés et talentueux. Puisque les politiciens ont aussi besoin du soutien de l'armée, ils sont souvent disposés à tolérer, voire à encourager, que les chefs militaires utilisent les ressources publiques pour leur enrichissement personnel. Cette réalité constitue non seulement une politisation de l'armée mais aussi une « militarisation » de la politique.

### **Les gardes présidentielles : Une force derrière les régimes non démocratiques**

Les gardes présidentielles sont un acteur politique majeur en Afrique. Lors de la mutinerie de 2011 au Burkina Faso, la situation était relativement sous contrôle jusqu'à ce que des membres de la garde présidentielle se joignent aux manifestants. Par la suite, le Premier ministre Tertius Zongo et son gouvernement furent contraints de démissionner, les principaux chefs militaires limogés et les demandes de certains mutins satisfaites. Grâce à ces concessions, la même garde présidentielle mis un terme ferme et définitif à la mutinerie.

Les événements au Burkina Faso illustrent le rôle important joué par les gardes présidentielles dans la sécurité et la stabilité d'un régime africain. Dans la pratique, les gardes présidentielles servent de contrepoids au reste de l'armée et jouent fréquemment un rôle central dans les différents coups d'État et contre-coups lancés en Afrique. En Mauritanie, le général-président Ould Abdel Aziz a commandé le Bataillon autonome de la sécurité présidentielle (BASEP) pendant plus de 15 ans. À la tête de cette unité d'élite de l'armée mauritanienne, il a déjoué deux tentatives de coup d'État avant d'en mener un lui-même en 2008. Dans de nombreuses armées africaines, le pouvoir réel se trouve donc entre les mains de la garde présidentielle.

En Afrique, les gardes présidentielles sont généralement mieux équipées, formées et surveillées que le reste des forces armées. La plupart des gardes présidentielles africaines n'étant pas contrôlées par le ministère de la Défense ou le chef d'état-major des forces armées, elles sont généralement considérées comme une armée au sein d'une armée. Souvent très politisées et pour certaines composées d'un fort penchant ethnique, elles présentent de ce fait tous les signes du manque de professionnalisme que l'on peut observer dans les forces armées africaines, tout en étant dans une position encore plus influente par rapport au pouvoir politique. Dotées d'un rôle central et donc allergiques à toute réforme qui pourrait remettre en cause ce privilège, les gardes présidentielles sont ainsi régulièrement à l'origine de la

mauvaise gouvernance du secteur de la sécurité. Puisqu'elles sont sous le contrôle direct du chef de l'État, elles ont un effet dissuasif sur le reste des forces armées.

Certaines de ces gardes présidentielles ont usé de la répression pour permettre permis aux régimes africains à se maintenir au pouvoir. Lors des élections de 2012 en République démocratique du Congo par exemple, la garde présidentielle a arrêté les principales figures de l'opposition, désavouant ainsi la légitimité du processus. Mais dominer par la répression n'est pas une solution durable. Au contraire, ces actions sapent la confiance du public et l'intégrité institutionnelle jusqu'à ce que le gouvernement s'effondre, comme ce fut par exemple le cas au Niger, où en 1999, le président Ibrahim Bare Mainassara est assassiné par sa garde présidentielle. C'est son commandant, Daouda Mallam Wanké qui prend, dans la foulée, le contrôle du pays. Les élections de la même année portent au pouvoir un officier de l'armée lui aussi soutenu par la garde présidentielle, Mamadou Tandja. Dix ans plus tard, en 2010, après avoir suspendu le gouvernement et annoncé qu'il gouvernerait par décret, le président Tandja est lui aussi chassé du pouvoir par un coup d'État mené non pas par la garde présidentielle, qui lui était restée fidèle, mais par un officier de l'armée, le commandant Salou Djibo.

En reconnaissance du fait que leur pouvoir dépend du chef de l'État, de nombreuses gardes présidentielles en Afrique sont loyales et dévouées à la cause de leur bienfaiteur, indépendamment de la constitutionnalité de ses actions. Elles ne se sentent généralement pas concernées par les contraintes légales et leurs abus des droits humains sont tolérés sous le couvert de la sécurité nationale. En Guinée, par exemple, les manifestations de l'opposition en 2009 contre le chef de la junte militaire, le capitaine Moussa Dadis Camara, se sont terminées par un bain de sang après que des membres de sa garde présidentielle ont ouvert le feu sur des manifestants non armés rassemblés dans le stade national. Au moins 157 personnes ont été tuées, environ 1 200 blessées et au moins 63 femmes violées<sup>36</sup>. Camara sera lui-même par la suite victime d'une tentative d'assassinat perpétrée en l'occurrence par le chef de sa garde présidentielle.

## **Faible capacité opérationnelle : Un signe d'une armée sans mission**

Le professionnalisme d'une armée repose sur des systèmes de commandement et de contrôle, des compétences et des ressources efficaces pour mener à bien ses missions. La faible capacité opérationnelle de nombreuses armées africaines les rend incapables de jouer ce rôle, remettant même en cause leur pertinence. La déroute

de l'armée malienne par les rebelles islamistes en 2012, la prise de Goma par le groupe rebelle M23, aujourd'hui disparu, en République démocratique du Congo la même année, et la désintégration de l'armée centrafricaine après la conquête rapide et facile de Bangui par les forces rebelles de la Seleka en 2013, illustrent la faible capacité opérationnelle de nombreuses armées subsahariennes. Parmi la multitude de raisons pouvant expliquer cette inefficacité, les problèmes suivants se distinguent : des lacunes dans la chaîne de commandement entraînant l'indiscipline, un contrôle inadéquat des pratiques de passation de marchés, une faible gestion des ressources qui diminue la capacité opérationnelle, un moral bas et une mission mal alignée ou obsolète.

*Des lacunes dans la chaîne de commandement conduisant à l'indiscipline.* Une chaîne de commandement fonctionnelle est une condition préalable à toute institution militaire puisqu'elle reflète un bon leadership, une bonne discipline et favorise la redevabilité. Malheureusement, les rapports provenant de toute l'Afrique donnent l'image de militaires dont la main gauche ne semble pas savoir ce que fait la main droite. De plus, les liens entre la politique militaire officielle et les actes des soldats du rang n'existent apparemment presque pas. En effet, dans le nord du Nigeria des civils ont accusé des soldats luttant contre les insurgés de Boko Haram d'atrocités à leur rencontre<sup>37</sup>. Les hauts gradés de l'armée nigériane ont été incapables d'expliquer ces actes, bien qu'ils aient bien compris les effets aggravants que des mesures de sécurité intérieure trop brutales peuvent avoir sur les populations locales.

La grande majorité des armées africaines sont régies par des textes législatifs, tels que le statut du personnel des forces armées et le code ou règlement de discipline militaire. Cependant, en raison de lacunes dans la chaîne de commandement et dans le protocole disciplinaire, les actes criminels commis en dehors des casernes restent souvent impunis, perpétuant l'idée que les soldats sont parfois au-dessus des

lois. Cela renforce une culture de l'impunité qui sape la réputation de l'armée et favorise un comportement déviant parmi la troupe.

En Côte d'Ivoire, sous Laurent Gbagbo, aucune sanction n'a été prise à l'encontre des auteurs présumés d'un massacre en 2000, lorsque des soldats fidèles au président sont accusés d'avoir tué des civils qui contestaient la légitimité de son élection. Il n'y a pas eu non plus d'obligation de rendre des comptes pour les meurtres commis lors de manifestations en 2004. Après l'arrivée au pouvoir du régime démocratique d'Alassane Ouattara en 2011, ces soldats ont été inculpés. Cependant, le gouvernement Ouattara n'a pas encore enclenché de procédures à l'encontre de soldats accusés d'avoir commis des crimes sous son autorité au lendemain des élections contestées de 2010.

Il existe incontestablement des exceptions. Au Bénin, la justice a arrêté plusieurs fois des officiers de police judiciaire, de la gendarmerie et de la police après qu'ils ont emprisonné illégalement et mal traité des citoyens en garde à vue. Au Burkina Faso, 566 soldats impliqués dans la mutinerie de 2011 ont été renvoyés de l'armée, et 217 leaders de la mutinerie ont été arrêtés, poursuivis par un tribunal militaire et emprisonnés pour avoir déshonoré les forces armées, causé des troubles à l'ordre public et bafoué les droits humains<sup>38</sup>.

*Contrôle insuffisant des pratiques de passation de marchés.* Un aspect de la mauvaise gouvernance dans l'armée se manifeste dans l'acquisition de fournitures et d'équipements. La plupart des soldats se plaignent d'habiter dans des casernes inhospitalières et d'avoir salaires dérisoires sans aucune possibilité d'avancement. Le budget de l'armée est pourtant souvent plus important que celui de la plupart des autres services publics. Au Nigeria, par exemple, de nombreuses casernes militaires restent dans un état de délabrement avancé, même après que l'armée a dépensé près de 12 milliards de nairas (environ 76 millions de dollars) pour leur réhabilitation et la construction de nouvelles casernes<sup>39</sup>. Les allégations de corruption, dans l'achat d'équipements qui s'avèrent être de qualité inférieure et le détournement de matériel

**Tableau 2. Scores anti-corruption pour certaines catégories d'affaires financières et administratives du secteur de la défense dans 19 pays africains en 2013. (4=haute transparence, 0=faible transparence)**

	Note anticorruption	Transparence et détail du budget	Contrôle du budget	Disponibilité publique du budget	Audit interne	Audit externe	Pourcentage des dépenses secrètes	Accès législatif à l'information	Audit des programmes secrets	Dépenses licites hors budget	Dépenses effectives hors budget	Classification de l'information	Transparence du processus d'achats	Mécanismes de supervision
Kenya	D+	2	3	0	1	1	0	2	1	2	3	1	0	1
Afrique du Sud	D+	3	2	3	2	2	1	4	3	2	2	1	1	2
Éthiopie	D-	1	1	1	1	2	0	1	1	1	2	1	1	2
Ghana	D-	2	-	-	2	2	0	1	2	0	1	1	1	3
Rwanda	D-	2	2	2	1	2	0	1	0	1	0	1	2	0
Tanzanie	D-	1	1	2	1	1	0	2	2	0	2	1	1	2
Cote d'Ivoire	E	1	1	1	1	0	0	0	0	2	1	0	0	2
Maroc	E	1	1	2	0	1	0	0	1	1	2	0	0	0
Nigéria	E	1	1	2	2	1	0	1	0	0	0	2	2	2
Tunisie	E	1	0	1	0	2	0	0	0	0	2	1	0	1
Ouganda	E	2	2	1	1	2	0	1	2	0	0	1	1	2
Zimbabwe	E	1	2	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Algérie	F	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Angola	F	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cameroun	F	1	-	-	1	0	0	0	0	0	2	0	1	1
RDC	F	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1
Égypte	F	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Érythrée	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Libye	F	1	0	0	0	0	0	0	0	-	1	0	0	0

Source : Programme de défense et de sécurité de Transparency International, 2013<sup>40</sup>. Les notes anticorruptions sont basées sur une évaluation des scores dans 77 catégories de risque de corruption.

vers Boko Haram ont encore érodé la confiance dans l'armée nigériane et directement compromis son efficacité.

L'une des raisons de cette déconnexion est que le Département des affaires financières et administratives des ministères de la Défense n'est généralement qu'une coquille vide, manquant cruellement de personnel et de moyens pour mener à bien ses missions. Le faible contrôle des contrats de passation de marchés par les ministères de la Défense qui en résulte engendre à la fois une corruption généralisée et un problème de gouvernance. Dans une évaluation de 19 secteurs africains de la défense, Transparency International a notamment constaté que 90 % d'entre eux se situaient dans les deux quintiles inférieurs en matière de transparence du cycle de passation des marchés (voir tableau 2). Même si les procédures administratives sont respectées dans les premières phases du processus d'élaboration du budget, il suffit d'apposer la mention « secret » ou « classifié » sur ces appels d'offres pour échapper aux contrôles des bureaux des finances publiques. Et si certains marchés militaires doivent être confidentiels pour des raisons de sécurité nationale, cela n'est pas nécessaire pour la grande majorité d'entre eux.

Dans beaucoup de pays, les décisions en matière de passations de marchés militaires sont concentrées entre les mains d'une oligarchie politique et militaire alliée à des partenaires commerciaux nationaux et étrangers. Résultat, ces marchés sont davantage fonction des intérêts commerciaux ou de l'enrichissement personnel que de la satisfaction des besoins réels des forces armées. En 2007, les pots-de-vin pour les fournitures de matériel militaire en Afrique représentaient environ 10 % de la valeur d'un contrat<sup>41</sup>.

La corruption et les pots-de-vin conduisent généralement à l'acquisition d'équipements trop chers, défectueux ou inadaptés aux besoins des forces armées. En Ouganda, par exemple, le général Salim Saleh, ancien guérillero et demi-frère du président Yoweri Museveni, a été impliqué dans plusieurs scandales de financement politique

avant de quitter son poste de conseiller principal du président pour la défense et la sécurité<sup>42</sup>. Il a fourni à l'armée ougandaise non seulement des rations alimentaires avariées, mais aussi des chars T-54 et T-55, des hélicoptères et des avions de chasse MiG-21 défectueux et inutilisables. En contrepartie, les échelons supérieurs de l'armée ont reçu un flux constant de pots-de-vin<sup>43</sup>. En 2010, l'ancien ministre de la Défense du Cameroun (de 2004 à 2009), Rémy Ze Meka, a été arrêté pour détournement de fonds pendant son mandat. Cet argent était destiné à des opérations militaires et à des projets de développement. En 2013, le gouvernement du président sud-africain Jacob Zuma tentait toujours de répondre aux accusations relatives aux preuves de pots-de-vin et de corruption associés à divers marchés militaires pour certains remontant à 1999, avec des entreprises de défense internationales, dont les couts trop onéreux avaient atteint plus de 6 milliards de dollars.

Certains pays africains ont mis en place des mécanismes internes de contrôle de la gouvernance. En effet, la majorité des pays francophones d'Afrique ont créé un bureau de service d'inspection au sein de leur ministère de la Défense. Ce dernier est chargé de surveiller, de conseiller et de tester la mise en œuvre de la politique gouvernementale et de la capacité opérationnelle des forces armées. Les principales tâches d'un tel bureau sont de :

- ◆ Contrôler l'application des lois, des règles et des décisions ministérielles concernant les aspects administratifs et financiers des forces armées,
- ◆ Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la doctrine militaire, et
- ◆ Soumettre des rapports périodiques sur la gestion des ressources humaines, l'équipement, la formation et les besoins des forces armées.

Si les services d'inspection constituent une innovation institutionnelle importante, ils peuvent être facilement contournés s'ils ne sont pas habilités de pleins pouvoirs. Cela se produit quand

ces services n'existent que pour compléter l'organigramme d'un ministère de la Défense et que les nominations à cette fonction sont considérées comme des postes de fin de carrière ou de « garage » pour les anciens chefs d'état-major des forces armées ou les officiers militaires de haut rang. Ces nominations créent par ailleurs des conflits d'intérêts. En effet, l'inspecteur général peut devoir examiner des contrats et des décisions prises par lui-même ou par des proches collègues dans l'exercice de leurs fonctions. Dans certains cas, les relations personnelles ou l'ego influencent l'approche au travail de l'inspecteur général, ce qui sape l'impartialité de cette fonction de surveillance et a un impact négatif sur la capacité opérationnelle.

Il est très rare en Afrique que le pouvoir législatif ou la société civile remettent en question les dirigeants militaires ou s'impliquent dans les processus opaques de passations de marchés. En général, dans la plupart des pays africains, les parlements ne contrôlent pas les dépenses militaires car ils considèrent qu'une telle enquête nuirait à la sécurité nationale. Par exemple, alors que le Kenya se classe au septième rang des pays africains en termes de dépenses budgétaires de défense<sup>44</sup>, ce n'est qu'en 2012 qu'il a promulgué une loi obligeant l'armée à soumettre ses rapports financiers au parlement et au président et à soumettre ses comptes à un audit.

D'autres pays africains dont les niveaux de dépenses militaires sont relativement élevés, comme l'Angola et l'Algérie, ont mis en place des lois exigeant un contrôle parlementaire, mais ils ne semblent pas les appliquer pleinement. Au Ghana, le parlement compte trois commissions spéciales chargées des questions de sécurité et des questions militaires, et la commission de la défense et de l'intérieur est présidée par le chef du plus grand parti d'opposition. Cela devrait permettre de vérifier le processus de formulation du budget de la sécurité. Pourtant, apparemment, lorsque la question du budget est abordée, une objection à sa discussion pour des raisons de « sécurité nationale » est couramment soulevée sans être contestée<sup>45</sup>. Au Togo,

25 % du budget est généralement alloué à l'armée, ce qui en fait la dépense la plus importante du pays, tout en étant la moins sujette à un contrôle externe<sup>46</sup>. Dans d'autres pays comme le Nigeria, le budget opérationnel est décentralisé, l'armée de terre, la marine et l'armée de l'air étant chacune habilitée à gérer ses propres passations de marchés pour les dépenses récurrentes<sup>47</sup>. Cela rend le contrôle encore plus difficile et crée davantage de possibilités de détournement de fonds.

En revanche, des pays comme le Sénégal et l'Afrique du Sud disposent d'une structure de gestion civile solide au sein de leurs ministères de la Défense, ce qui contribue à un degré relativement élevé de redevabilité pour l'utilisation des fonds<sup>48</sup>. Au Burkina Faso, en Afrique du Sud et en Ouganda, il existe un contrôle législatif actif dans la formulation du budget du ministère de la Défense pour adoption. Et dans des pays comme le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, lorsque des ingérences politiques compromettent le ministère ou le parlement, la société civile se fait entendre pour rappeler le gouvernement à l'ordre. En 2012, par exemple, la ministre sud-africaine de la Défense et des vétérans militaires, Lindiwe Sisulu, a été licenciée après que le public a appris qu'elle avait secrètement négocié un contrat de 2 milliards de rands (environ 200 millions de dollars) pour l'achat de jets d'affaires pour le président Zuma et le vice-président Motlanthe.

*La faiblesse de la gestion des ressources diminue la capacité opérationnelle.* Une administration efficace est indispensable au succès des opérations militaires. Seul un système de gestion solide peut exploiter les maigres ressources des armées africaines et les utiliser de manière optimale. L'absence de ces capacités est évidente à tous les niveaux de la gestion des armées africaines, que ce soient des ressources humaines, des équipements ou de la logistique.

Les promotions basées sur des critères politiques et ethniques ont bouleversé la pyramide des grades des officiers dans certains pays. Avant la crise de 2012, l'armée malienne comptait ainsi plus

de 50 généraux pour environ 20.000 hommes, soit 1 général pour 400 hommes<sup>49</sup>. Le Niger voisin comptait un général pour 600 hommes. En revanche, une brigade d'infanterie typique de l'OTAN compte environ 3.200 à 5.500 hommes et est généralement commandée par un seul général de brigade, voire un colonel. Cette disproportion entre les gradés et les soldats est un problème commun aux armées africaines. En général, plus le rapport entre les officiers et les soldats du rang est élevé, plus une armée est inefficace. L'inflation dans les effectifs d'officiers est une source d'inefficacité dans le commandement et constitue une charge supplémentaire pour le budget de la défense. Elle est également source d'indiscipline au sommet de la hiérarchie car elle engendre la frustration des colonels-seniors (anciens) qui, voyant les promotions accordées à d'autres officiers pour des raisons politiques plutôt que professionnelles, désobéissent parfois ou refusent d'accepter les ordres des nouveaux généraux, semant ainsi les graines de la désobéissance et de l'indiscipline parmi la troupe. La chaîne de commandement est ainsi rompue. L'ascension rapide dans les rangs du fils du président ougandais Museveni, le général de brigade Muhoozi Kainerugaba (qui est devenu commandant du commandement des forces spéciales d'élite ougandaises après seulement 15 ans de service), par exemple, a soulevé le spectre du népotisme et des manigances politiques<sup>50</sup>.

Le délabrement du matériel roulant et leur entretien inadéquat ont également contribué à la paralysie croissante des forces armées africaines. Les armées de l'air africaines disparaissent. Les partenaires internationaux ne soutiennent plus une maintenance technique trop coûteuse, qui, associée à une forte réduction des allocations budgétaires de la défense, a cloué au sol la plupart des appareils. La majorité des pilotes de chasse ont par conséquent quitté l'armée. Les plus chanceux sont devenus pilotes commerciaux pour les vols VIP, qui sont par ailleurs devenus la mission principale des armées de l'air subsahariennes. De même, seule l'Afrique du Sud

dispose encore d'importantes capacités maritimes opérationnelles « d'eau bleue ». Cette évolution n'est pas nécessairement négative, car la principale menace maritime à laquelle les pays africains sont confrontés se situe dans presque tous les cas dans les eaux côtières et les zones économiques exclusives (les eaux situées à moins de 200 milles nautiques du littoral)<sup>51</sup>. Toutefois, les petites marines comme celles du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, du Kenya, du Sénégal et de la Tanzanie souffrent d'obsolescence et de problèmes de maintenance du matériel<sup>52</sup>.

Un déclin majeur de la capacité opérationnelle de nombreuses armées subsahariennes s'est produit dans les années 1990, à la fin de la guerre froide. Les armées d'avant la guerre froide n'étaient plus pas professionnelles, mais, elles disposaient au moins du strict minimum d'équipements utilisables, donnés et entretenus dans le cadre d'accords de coopération généreux destinés à soutenir la rivalité permanente entre les superpuissances. Or, la fin soudaine de la Guerre froide a sonné le glas de ces dépenses. Privées du soutien des blocs occidental et oriental, les armées subsahariennes n'ont pu maintenir l'illusion de cohésion et de capacité opérationnelle. Au Burkina Faso par exemple, 1999 a sonné le glas des programmes de coopération allemands qui avaient renforcé le corps du génie militaire. Le retrait de ce financement a considérablement réduit les activités de cette unité qui avait largement contribué au désenclavement des zones rurales du Burkina Faso en construisant et en réhabilitant des routes.

Le conflit au Mali en 2012-2013 a révélé les défis de gestion au sein des armées des États voisins. Malgré son expérience passée en matière de maintien de la paix dans la région, la CEDEAO n'a pas pu mettre en place et déployer une force fiable pour bloquer l'avancée rapide des forces djihadistes. Après avoir constaté les hésitations de la CEDEAO à déployer ses forces en attente, la France est intervenue, soutenue par la résolution 2085 du Conseil de sécurité des Nations unies, pour restaurer l'intégrité territoriale du Mali et empêcher les

groupes militants de renforcer leurs positions dans la région. La vérité est que peu de pays d’Afrique de l’Ouest avaient la capacité logistique de déployer eux-mêmes un bataillon sans soutien extérieur.

Toutes les armées africaines ne se trouvent pas dans un tel état d’obsolescence. Les forces armées de l’Algérie, du Maroc et de l’Afrique du Sud sont généralement efficaces et bien entraînées, capables de mener des opérations combinées (interarmées) et de fournir un soutien logistique à un conflit. Il faut également saluer les forces armées de la mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM). Composée de contingents d’Ouganda, du Burundi, de Djibouti, d’Éthiopie, du Kenya et de Sierra Leone, l’AMISOM a rétabli l’ordre et stabilisé les principales villes de Somalie<sup>53</sup>. De même, les forces armées tchadiennes ont pu déployer sur court préavis 2.000 soldats formés dans le désert pour engager les forces islamistes militantes dans la région de l’Adrar des Ifoghas au nord du Mali lors de l’intervention multinationale de 2012. Tout comme les forces nigérianes qui ont joué un rôle essentiel dans l’effort de stabilisation du nord du Mali. La Brigade d’intervention de la force des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC), forte de 3.000 hommes et composée de soldats d’Afrique du Sud, de Tanzanie et du Malawi, a joué un rôle décisif dans la défaite, en 2013, des rebelles du M23, qui constituaient une force de déstabilisation majeure dans l’est de la RDC.

**Un moral bas.** Les armées africaines regorgent d’officiers très compétents et professionnels formés dans les meilleures écoles militaires du monde. Malheureusement, ces officiers ont du mal à s’épanouir dans un environnement où leur compétence et leur professionnalisme ne sont pas récompensés par une promotion ou un avancement de grade. L’inactivité et la stagnation professionnelle qui en résultent rongent la motivation des officiers, même bien formés et compétents. Cela sème les graines des mutineries récurrentes parmi les soldats qui se sentent sans direction et abandonnés par leurs chefs militaires et civils.

Le moral est vital sur le champ de bataille. Sans lui, la défaite est inévitable. Le manque de motivation des troupes maliennes à combattre les islamistes militants et les séparatistes Touaregs en 2012-2013 était dû à une combinaison de facteurs, notamment l'instabilité politique causée par le coup d'État militaire, les allégations de corruption aux niveaux supérieurs de la chaîne de commandement, et le soutien et l'équipement minimaux aux troupes de première ligne chargées de combattre les militants.

La corruption au sommet de la chaîne de commandement sape le moral des soldats, les rendant de plus en plus enclins à participer à la corruption ou à la tolérer eux-mêmes<sup>54</sup>. Dans les pays où les salaires sont minimes et irréguliers, les soldats sont tentés d'extorquer de l'argent ou des paiements en nature à la population locale ou de se tourner vers des activités plus lucratives pour survivre. Comme dans d'autres armées africaines, les officiers maliens auraient « recruté » plus de soldats qu'il n'en existait réellement, tout en vendant simultanément leur équipement et en empochant la solde versée à ces soldats « fantômes »<sup>55</sup>. Parfois, les soldats se mettent tout simplement en grève. En RDC par exemple, les médias ont établi un lien entre le non-paiement des soldats déployés à l'est du pays et la corruption au sommet. Ces soldats, à leur tour, n'ont pas pu protéger les villages contre les incursions de l'Armée de Résistance du Seigneur (Lord's Resistance Army) de l'Ouganda<sup>56</sup>.

Les soldats les plus irréfléchis ne sont que trop enclins à se tourner vers le crime organisé. Après le non-paiement des soldes dans les années 1990, les hauts gradés de l'armée bissau-guinéenne ont commencé à vendre des armes et des mines antipersonnel aux rebelles de Casamance, avant de s'engager dans le trafic de drogue. Les bouleversements politiques et militaires et les règlements de comptes sanglants qui déstabilisent la Guinée-Bissau depuis lors sont étroitement liés au trafic de drogue qui a corrompu le gouvernement et les chefs militaires<sup>57</sup>.

Les mêmes cartels de trafiquants de drogue ont infiltré d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et compromis leurs dirigeants politiques et militaires. L'ancien dirigeant malien, Amadou Toumani Touré, a tenté d'exploiter les bandes criminelles organisées afin d'exercer une influence dans le nord du pays<sup>58</sup>. Des soldats de l'armée malienne ont été proposés pour diriger temporairement les milices privées des contrebandiers<sup>59</sup>. Parfois, les fonctionnaires maliens étaient même directement impliqués dans les affrontements entre les syndicats criminels<sup>60</sup>. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un motif pour déposer un gouvernement démocratiquement élu, les liens des autorités avec la criminalité organisée ont entraîné sa perte de légitimité et l'érosion de son efficacité.

*Mission mal définie ou obsolète.* Stanisław Andrzejewski a postulé « qu'une armée désœuvrée, sans menace extérieure à traiter, est plus susceptible de s'ingérer dans la politique intérieure »<sup>61</sup>. Cela sonne juste pour l'Afrique, où de nombreuses armées souffrent d'un manque de vision et d'objectif clair. Ainsi, le matériel roulant obsolète et les soldats mal préparés et non motivés ne sont que les symptômes d'un plus vaste défi. Seul un nombre limité de pays africains dispose d'une stratégie de sécurité nationale définie, bien qu'une telle stratégie soit cependant essentielle pour aligner les ressources avec les priorités nationales identifiées, coordonner les efforts interministériels et favoriser une compréhension commune des rôles et responsabilités de toutes les branches du gouvernement au profit de l'État, de l'armée et de la société civile.

Pour la majorité des armées africaines, la doctrine directrice de l'armée demeure fondée sur la défense de la nation contre un ennemi étranger. Pourtant, peu de conflits interétatiques se sont produits en Afrique au cours des dernières décennies. En outre, les États africains sont parvenus à utiliser les mécanismes internationaux tels que la Cour internationale de justice de La Haye pour résoudre pacifiquement les différends frontaliers. Cette dernière a notamment

résolu les désaccords frontaliers entre le Nigeria et le Cameroun, le Burkina Faso et le Mali, ainsi que le Bénin et le Niger.

Les menaces qui pèsent sur l'Afrique sont en revanche presque entièrement d'ordre intérieur. Boko Haram et le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger défient depuis des années les autorités nigérianes. Les gouvernements de l'Angola et du Sénégal luttent depuis des décennies pour vaincre respectivement les forces séparatistes tenaces des provinces de Cabinda et de Casamance. Les séparatistes Touaregs, aidés par un assortiment de groupes islamistes militants, ont profité de l'incertitude politique à Bamako pour progresser dans leur lutte pour le contrôle du nord du Mali. Le seigneur de guerre ougandais Joseph Kony et ses forces irrégulières ont commis des crimes odieux contre les populations ougandaises, congolaises et centrafricaines pendant des décennies malgré les efforts de leurs armées nationales respectives. Le groupe extrémiste violent Al Shabaab continue de menacer la stabilité en Somalie.

Ces insurrections d'origine locale mettent en exergue le décalage entre les mandats militaires et les menaces réelles pour la sécurité. Dans certains pays, les forces irrégulières qui affrontent les forces gouvernementales sont mieux équipées, plus mobiles et ont une meilleure connaissance du terrain<sup>62</sup>. Les forces de sécurité africaines doivent donc devenir manifestement plus compétentes et professionnelles pour gagner. Tant que les dirigeants africains n'auront pas défini une mission claire pour leurs institutions de sécurité, et qu'ils ne l'auront pas intégrée dans leurs processus de planification stratégique, ils ne pourront pas fournir des ressources et former leurs soldats pour relever les véritables défis de sécurité auxquels ils sont confrontés.

## **PRIORITÉS POUR L'ÉDIFICATION DE FORCES ARMÉES AFRICAINES PROFESSIONNELLES**

Au vu de ces nombreux défis apparemment insurmontables, la professionnalisation des armées africaines peut sembler être une chimère. Mais il y a de l'espoir. Pour accomplir des progrès, il faudra faire avancer les réformes dans trois domaines primordiaux : la réorientation du mandat et du rôle de l'armée dans le secteur de la sécurité, la dépolitisation de l'environnement dans lequel l'armée opère et l'institutionnalisation de l'éthique et de la redevabilité dans la culture militaire.

### **Réorienter le mandat de l'armée**

Les armées coûtent cher. Une armée professionnelle doit être éduquée, formée, équipée et entretenue. Il est donc préférable de savoir ce que l'on attend des militaires afin de ne pas gaspiller les ressources. La majorité des armées africaines sont avant tout conçues et organisées pour faire face à une agression étrangère. Elles ne sont donc pas en mesure de répondre de manière appropriée aux menaces de sécurité non traditionnelles telles que les conflits internes, la criminalité transnationale organisée, la piraterie maritime, le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Ce décalage est un facteur clé de l'inefficacité des armées africaines. De plus en plus, les militaires sont déployés pour des activités de maintien de l'ordre, une fonction bien différente du combat militaire, qui contribue à des abus des droits humains et à un manque de professionnalisme. Afin de mieux répondre aux menaces réelles auxquelles les pays font face et d'améliorer le professionnalisme de leurs armées, les gouvernements africains doivent modifier leur vision du secteur de la sécurité. La réorganisation des structures des forces de sécurité pour mieux répondre à la menace identifiée et l'intégration de ces missions dans une politique de défense globale et cohérente

amélioreront la pertinence, la capacité opérationnelle et le prestige des armées africaines.

*Redéfinir la mission.* Une armée apolitique, responsable, capable et financièrement abordable devrait être l'objectif de la politique de défense d'un pays<sup>63</sup>. Une armée devrait donc être façonnée pour remplir sa mission. S'il n'est pas nécessaire de disposer d'une grande armée orientée vers l'extérieur, le gouvernement devrait rationaliser ses forces armées pour les rendre plus efficaces et plus réactives aux besoins sécuritaires réels du pays<sup>64</sup>. Un élément clé de ce processus est l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale qui comble le fossé entre les menaces étrangères et nationales.

L'un des problèmes auxquels sont confrontés de nombreux gouvernements africains est de savoir que faire de leurs armées lorsqu'elles ne sont pas engagées dans des combats. Comme la plupart des armées africaines, les forces armées du Ghana (GAF), n'ont depuis longtemps pas été appelées à défendre leur pays contre un agresseur extérieur. Mais pour utiliser et maintenir leurs compétences, les GAF ont en cas de besoin soutenu les organismes de sécurité nationale et participé à diverses opérations internationales de maintien de la paix. Les GAF sont bien organisées et équipées pour fournir une telle assistance, du transport et des communications au maintien de l'ordre et de l'application de la loi, lors de certains types de catastrophes nationales. Leur personnel médical et leurs hôpitaux militaires soignent les Ghanéens, aident le gouvernement à éradiquer les maladies et mettent en place des programmes d'éducation sanitaire. Les GAF aident la police à rétablir l'ordre public quand des violences intercommunales menacent la stabilité. Elles participent aussi aux patrouilles conjointes de l'armée et de la police dans les zones urbaines pour répondre aux vols à main armée et autres crimes violents<sup>65</sup>. Les GAF ont également soutenu le ministère des Terres et des ressources naturelles pour protéger les réserves forestières et les parcs contre le braconnage et l'exploitation forestière illégale<sup>66</sup>.

Le Sénégal a également impliqué ses militaires dans certains projets de travaux publics sous l'égide d'une collaboration civilo-militaire populaire connue sous le nom « d'armée-nation ». Par le biais de l'armée-nation, les forces armées sénégalaises soutiennent le développement des infrastructures, le service national et la protection de l'environnement. Travailler avec les civils pour améliorer leur quotidien, tout en restant apolitique et professionnel, a créé un cycle auto-renforcé de bonne volonté, de respect, de confiance et de fierté entre le peuple sénégalais et son armée<sup>67</sup>.

Bien que l'objectif de créer des liens avec les communautés locales soit souhaitable, l'armée doit se concentrer sur ses domaines d'expertise comparative. En effet, les projets de développement exécutés par l'armée sont souvent plus coûteux et ils freinent le développement économique du secteur privé. Plus important encore, la plupart des pays africains sont confrontés à de graves menaces sécuritaires, notamment transnationales. Étant donné la disponibilité limitée des ressources, le secteur de la sécurité devrait se concentrer sur la lutte contre ces menaces.

Compte tenu de ces nombreuses priorités concurrentes, la précision des politiques est importante. La recherche et le sauvetage, la lutte contre le trafic de stupéfiants et la piraterie maritime sont des domaines où l'armée peut appliquer son expertise. La lutte contre ces menaces doit toutefois être soigneusement coordonnée avec, et dirigée par, les autres acteurs du secteur de la sécurité et les agences gouvernementales<sup>68</sup>. De même, les chefs militaires devraient dans la plupart des cas s'abstenir de jouer plus qu'un rôle de soutien dans la lutte contre le terrorisme intérieur. La police, les services de renseignement et les organisations paramilitaires sont mieux formés pour fournir les réponses ciblées que ces menaces exigent<sup>69</sup>.

Entre-temps, la majorité des armées africaines ont constaté les avantages de la participation aux opérations internationales de maintien de la paix. Ces opérations répondent aux défis de sécurité sur

le continent, empêchant ainsi les débordements transfrontaliers et les menaces pour la sécurité nationale qui en découlent. Elles renforcent également l'expertise, la détermination et la fierté des soldats impliqués.

*Soutenir le développement du soldat.* Aujourd'hui, le délabrement du matériel roulant, le manque d'équipements adaptés et la diminution des capacités des forces aériennes et navales pourraient constituer une opportunité pour de nombreuses armées africaines. L'objectif de toute force de sécurité est d'abord d'empêcher les menaces de se concrétiser, puis de répondre efficacement aux menaces qui se matérialisent<sup>70</sup>. Atteindre cet objectif ne nécessite pas obligatoirement davantage de chars, d'avions de chasse et de navires. Comme la plupart des opérations contemporaines sont de nature constabulaire ou de contre-insurrection, la mission de l'armée doit se concentrer sur la défense et la protection des citoyens. Pour ce faire, la priorité doit être donnée au renforcement des effectifs de l'armée – en formant des soldats et des unités qui sont compétents, compatissants et respectés. La mise en place d'opérations constabulaires nécessitera une présence continue dans les communautés, d'où la nécessité d'y inclure des soldats qui représentent les communautés qu'ils protègent. Il n'y a pas de meilleur moyen de comprendre pleinement le contexte local et d'instaurer le respect et la confiance entre les militaires et la communauté. Et face à la diminution des budgets, les déploiements de sécurité modernes et allégés vont devoir s'appuyer davantage sur des stratégies de combat plus intelligentes, c'est à dire équilibrer les capacités avec une connaissance approfondie des communautés pour prévenir ou dissuader les menaces à la sécurité.

Les armées africaines devraient se concentrer davantage sur le type de soldat dont elles ont besoin plutôt que sur la quantité. Cela nous ramène à l'éthique du soldat. L'armée n'est pas une profession ordinaire. Elle exige une grande intégrité, des compétences, un dévouement, une loyauté et des sacrifices. La professionnalisation des forces armées africaines passe non seulement par des forces plus

petites, mais aussi par des forces mieux formées et équipées. Cela contribuera à renforcer la fierté et le professionnalisme, tout en élevant le niveau des recrues.

### Réformer les gardes présidentielles

La protection des hauts fonctionnaires et des institutions politiques est essentielle à la continuité et à la survie de l'État. Cependant, les gardes présidentielles en Afrique sont souvent des unités militaires de taille trop importante, dotées d'un équipement relativement avancé et capables de mener des opérations prolongées. Les présidents et autres hauts dignitaires ont besoin d'une force plus discrète, capable de dissuader et de repousser les menaces immédiates. Toute menace plus longue ou durable devrait relever de la compétence de la police, de la gendarmerie, de l'armée ou de tout autre organisme de sécurité compétent.

Une garde présidentielle devrait conserver une mission républicaine et ne pas devenir une unité armée à tendance ethnique qui ne protège qu'un régime particulier. En principe, pour assurer une allégeance nationale, la garde présidentielle devrait être composée de militaires, de policiers et de gendarmes, et sa composition devrait refléter la démographie de la société tout entière. Ces petites unités intégrées recevraient une formation spécialisée, renforçant ainsi leurs capacités et leur fierté professionnelle. Une fois cette approche instituée, elle créera un tampon contre les abus d'une garde prétorienne. La réduction des effectifs de la garde présidentielle, trop nombreux et trop payés, permettra également d'économiser en recentrant les ressources de sécurité du pays sur les priorités de sécurité de l'État.

Cela ne veut pas dire que les forces de sécurité d'élite n'ont pas un rôle particulier : une réalité que l'Afrique du Sud n'a pas su apprécier à sa juste valeur en ce qui concerne ses commandos dans la transition postapartheid. Lors de la création de la SANDF nouvellement intégrée, l'Afrique du Sud a démantelé l'unité de commandos du pays. Ces unités paramilitaires, dissoutes en raison de leur origine liée à l'apartheid, protégeaient les communautés urbaines ou rurales contre les menaces organisées en faisant appel à la participation communautaire. Le vide laissé par leur départ a malheureusement contribué à la montée en flèche de la criminalité<sup>71</sup>.

***Mettre l'accent sur l'éducation et la formation.*** L'un des défis auxquels sont confrontées de nombreuses armées africaines est que les qualifications académiques et la formation au combat ne sont pas considérées comme nécessaires pour l'avancement ou la promotion. Il faut que cela change. La formation et l'éducation

militaire professionnelle sont cruciales. La SANDF a institutionnalisé un programme de formation de base pour tous ses soldats et a intégré trois niveaux de formation pour ses officiers. La formation des lieutenants comprend la socialisation (pour avoir un esprit militaire), l'entraînement au combat armé et l'éducation militaire (compréhension du rôle du militaire dans une société démocratique moderne). Pour devenir colonel, les officiers doivent ensuite valider un programme de gestion militaire. Enfin, pour devenir général, le cursus des officiers se concentre sur l'environnement politico-militaire dans lequel ils se trouveront<sup>72</sup>.

L'éducation et la formation jouent également un rôle crucial dans le rapprochement des forces belligérantes dans les contextes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. L'expérience post-conflit du Burundi a montré que l'intégration des forces et leur exposition aux mêmes lieux d'entraînement et de vie ont permis de partager des expériences et de renforcer l'unité<sup>73</sup>.

Le rôle de l'armée en tant qu'éducateur peut également améliorer sa réputation aux yeux du public. En offrant à ses soldats un accès équitable à l'éducation, l'armée peut donner l'exemple de l'équité dans l'allocation des ressources publiques, tout en créant un sentiment d'appartenance dans les communautés. Par ailleurs, un secteur de la sécurité plus instruit sera probablement mieux disposé à faire preuve de retenue, de jugement et d'adaptabilité, autant d'éléments essentiels pour faire face aux menaces d'origine sociale qui caractérisent de nombreux défis de sécurité en Afrique.

En 2010, une enquête a été menée au Liberia pour évaluer comment les citoyens, soldats ou civils, percevaient le professionnalisme de l'armée six ans après le début d'un programme global de réforme du secteur de la sécurité<sup>74</sup>. Dans l'ensemble, les résultats se sont avérés très positifs quant à l'éthique des soldats et au respect que les civils leurs confèrent. Tant les soldats que les civils ont défini le rôle du soldat comme celui d'un protecteur du

peuple dont le devoir est de respecter l'État de droit. Un thème commun s'est révélé être que l'éducation prodiguée aux soldats, notamment en matière d'État de droit et de droits humains, avait contribué à rendre les soldats plus dignes et respectés.

## **Dépolitiser l'environnement dans lequel les armées opèrent**

Presque toutes les constitutions africaines stipulent que le président élu civil est également commandant en chef des forces armées. Pour inculquer le contrôle civil de l'armée, les politiciens doivent être plus transparents et s'impliquer dans la réforme du secteur de la sécurité, notamment en formalisant le cadre dans lequel l'armée opère afin que la société civile puisse également aussi apprendre à contribuer et à collaborer.

La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance est un bon point de référence. Elle énonce les principes du développement démocratique, du respect de la participation populaire et interdit les changements anticonstitutionnels de régime. À cette fin, alors que l'aide à la réforme du secteur de la sécurité n'a généralement été orientée qu'aux institutions de sécurité, il faut également prêter attention aux acteurs politiques qui sont en mesure de miner le professionnalisme militaire.

*Définir les rôles des acteurs militaires et politiques.* Lorsque les personnalités politiques cherchent le soutien des militaires, la faiblesse des institutions démocratiques pourrait ouvrir la porte aux politiciens opportunistes pour tenter de manipuler l'armée. Des règles plus strictes sur le comportement politique peuvent réduire ce facteur négatif du professionnalisme militaire.

Pour commencer, la formation que les parlementaires reçoivent sur la politique de défense et les dépenses militaires devrait inclure la participation à des cours d'éthique et l'établissement d'une compréhension commune de la corruption afin que les conséquences

des abus puissent être discutées ouvertement<sup>75</sup>. L'accent mis pour plus de transparence dans toutes les institutions renforcera l'intégrité et permettra un meilleur suivi du comportement politique dans l'ensemble du gouvernement.

L'héritage de l'imbrication des armées et de la politique en Afrique souligne la nécessité d'adopter un cadre clair dans lequel les armées africaines peuvent opérer. La constitution et les lois sur la défense nationale doivent clairement définir la chaîne de commandement en temps de guerre, de paix et d'état d'urgence nationale. Il ne devrait y avoir aucune ambiguïté quant au rôle des militaires au processus de prises de décisions – que ce soit du niveau acceptable d'implication politique par les militaires, à la méthode selon laquelle les relations entre civils et militaires peuvent être menées. Ce cadre devrait également contenir un examen et une révision des lois relatives au secteur de la sécurité afin d'identifier et de clarifier les rôles et les mandats des différentes institutions impliquées dans la sécurité. Cela devrait inclure un mécanisme de médiation défini pour les désaccords entre les institutions, ainsi que des sanctions spécifiques pour les politiciens qui tentent de subvertir ces règles.

En aidant le gouvernement tunisien de post-transition à identifier les priorités pour son secteur de la sécurité, le Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF) a brièvement énuméré les avantages d'un cadre efficace et responsable pour le secteur de la sécurité. En effet un tel cadre :

- ◆ Définit le rôle et la mission de chaque institution de sécurité.
- ◆ Définit les prérogatives et limite le pouvoir de chaque organisation de sécurité et de ses membres.
- ◆ Définit le rôle et les pouvoirs des institutions qui contrôlent et surveillent les organisations de sécurité.
- ◆ Fournit une base pour la redevabilité, car il établit une différence claire entre un comportement légal et illégal.

- ◆ Améliore la confiance du public et renforce la légitimité du gouvernement et de ses forces de sécurité<sup>76</sup>.

*Collaboration civilo-militaire.* Une fois le cadre mis en place, les militaires ont besoin d'un environnement politique transparent et collaboratif pour s'acquitter efficacement de leur mandat. Les dirigeants civils doivent notamment être en mesure d'expliquer aux dirigeants militaires les justifications politiques, sociales et économiques du budget de la défense. De même, les dirigeants politiques devraient solliciter l'expertise et les conseils des dirigeants militaires pour déterminer et hiérarchiser les différents aspects de la stratégie de sécurité. Une participation robuste des parlementaires aux questions de défense est un indicateur précieux de relations démocratiques entre civils et militaires<sup>77</sup>. Une approche graduelle, fondée sur le compromis et le dialogue régulier, peut améliorer les perspectives de consolidation démocratique et de contrôle civil sur l'armée.

Le Lesotho et l'Afrique du Sud fournissent des exemples de la manière dont il est possible d'établir le cadre d'institutions de sécurité efficaces, et ensuite de relations civilo-militaires démocratiques. La loi sur les forces de défense, promulguée par le Parlement du Lesotho en 1996 définit la structure, l'organisation, l'administration et la discipline des forces armées et les questions qui s'y rapportent. La création du ministère de la Défense en 1995 a institutionnalisé le contrôle des forces armées par une autorité civile élue, ainsi que le renforcement de la redevabilité des armées envers les pouvoirs exécutif et législatif. Le retrait des forces armées de la politique partisane a rendu l'armée plus professionnelle dans l'exécution de ses fonctions nationales. Cette séparation a également rendu le gouvernement plus démocratique<sup>78</sup>.

La constitution sud-africaine encourage le dialogue entre les corps habillés, le pouvoir judiciaire et le pouvoir législatif en exigeant que les services de sécurité apprennent à leurs membres à agir conformément aux lois, à la constitution et aux conventions internationales. En outre, la SANDF a été chargée de concevoir et de

mettre en œuvre un programme d'éducation civique sur la « défense dans une démocratie » à l'intention des militaires et du personnel du ministère de la Défense<sup>79</sup>. Cela a encouragé les dirigeants civils et militaires à réfléchir sérieusement sur le mandat et le rôle de l'armée dans la société. Le gouvernement a également lancé un processus indépendant d'examen de la défense qui a sollicité l'avis du public et débouché sur une nouvelle politique de défense plus conforme aux priorités de l'Afrique du Sud en matière de sécurité nationale.

*Partenariats avec la communauté internationale et la société civile.*

Pour de nombreux pays africains, l'aide internationale à la réforme du secteur de la sécurité est cruciale. La communauté internationale peut fournir une assistance technique, juridique et politique indispensable pour dépolitiser l'armée et renforcer son savoir-faire professionnel. Une condamnation sans équivoque des coups d'État suivie de sanctions de la part des communautés économiques régionales (CER), de l'UA et de la communauté internationale est importante pour étouffer l'ingérence d'une armée dans les affaires politiques d'un pays d'Afrique. Il faut aussi que les démocraties africaines s'impliquent directement dans le soutien à la consolidation des principes de redevabilité démocratique du secteur de la sécurité. L'aide à la réforme du secteur de la sécurité fournie par des partenaires tels que le Botswana, l'Inde et l'Afrique du Sud a contribué à ancrer le processus de démocratisation du Lesotho et la discipline au sein de la Force de défense du Lesotho<sup>80</sup>.

De même, une société civile active et informée favorise l'enracinement des valeurs démocratiques et dissuade la dérive militariste. Les coups d'État peuvent échouer quand la société civile est active et impliquée au-delà des élections. En renforçant les capacités de la société civile, un pays accroît la redevabilité et la transparence. Des médias libres sont essentiels pour faciliter un plus large éventail de dialogue public sur les questions de sécurité et les affaires militaires. Un tel processus permet également de renforcer la confiance entre la société, l'État et les forces armées.

Au Liberia, par exemple, le gouvernement de la présidente Ellen Johnson Sirleaf a fait de grands progrès pour reconstruire la société civile dans ce pays déchiré par le conflit. En 2010, la présidente Johnson Sirleaf a ainsi promulgué une loi sur la liberté d'information afin de renforcer la transparence et la redevabilité du gouvernement envers le public<sup>81</sup>. C'est grâce aux médias, dont les programmes radios ont permis d'éduquer le public sur l'État de droit et le rôle de l'armée en tant que protecteur de la nation et de la sécurité humaine, que la population a été informée du processus de réforme du secteur de la sécurité. Cela a permis non seulement d'attirer des recrues motivées mais aussi d'informer la population sur la manière dont il est possible de tenir les soldats redevables de leurs actions<sup>82</sup>.

Comme l'a noté un soldat libérien :

*Il n'y a aucun endroit dans ce monde où un militaire n'est pas soumis aux lois civiles. C'est pourquoi, lorsque nous sortons [en public], il nous est conseillé de bien nous comporter. Si vous faites quelque chose de stupide, vous pouvez être arrêté par la police et si la police découvre que vous êtes coupable, vous serez envoyé au tribunal et jugé. Cela faisait défaut dans l'ancienne armée, mais dans cette nouvelle armée, les choses sont différentes<sup>83</sup>.*

De nombreux pays africains ont mis du temps à adopter une telle loi sur la liberté d'information. En outre, même dans les endroits où de telles lois ont été adoptées, la résistance perdure. En 2011, la Mauritanie a adopté une loi sur la liberté de la presse qui supprime les peines d'emprisonnement pour les journalistes. Toutefois, ces derniers peuvent toujours être condamnés à une amende pour avoir publié « des informations erronées susceptibles de semer le chaos et

de perturber la discipline des forces armées »<sup>84</sup>. De même, bien qu'il ait adopté une loi sur la liberté d'information en 2011 après une décennie de réflexion, le gouvernement nigérian a été critiqué par la presse pour n'avoir réellement pas donné suite aux demandes formulées en vertu de la loi en vigueur<sup>85</sup>. En Afrique du Sud, où le droit à la liberté d'information est inscrit dans la constitution, le Parlement a adopté en 2011 un projet de loi restreignant la communication de ce qu'il considérait comme des « secrets gouvernementaux », bien que ce projet ait été rejeté par le président Zuma en 2013<sup>86</sup>.

Avec un passé d'opérations secrètes, de budgets non publiés et d'accords de pouvoir en coulisses, de nombreuses armées africaines ont beaucoup de pain sur la planche pour réparer les relations tendues qu'elles entretiennent avec la société civile et les médias. Puisque l'évolution des missions oblige les militaires à interagir plus fréquemment avec les civils, il est d'autant plus important qu'ils apprennent à communiquer avec les médias. Une formation aux médias visant à établir des relations constructives contribuerait grandement à diminuer les niveaux de méfiance entre les militaires africains et le grand public.

## **Institutionnaliser l'éthique et la redevabilité dans la culture militaire**

La sécurité n'est pas seulement du ressort de l'armée. Elle inclut d'autres ministères, le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif et la société civile. Une armée professionnelle doit ainsi entretenir des relations avec tous les acteurs clés de la sécurité afin de remplir efficacement ses fonctions. L'armée a donc l'obligation d'institutionnaliser une culture éthique et responsable afin de gagner la confiance et le respect du public.

*Renforcer la discipline et le devoir militaires.* Les tribunaux militaires africains se sont généralement avérés inefficaces pour poursuivre les auteurs de violations des droits humains. L'une des

priorités des dirigeants militaires devrait donc être de renforcer le système judiciaire militaire afin de rétablir la discipline dans les casernes africaines.

Pour commencer, les armées africaines devraient revoir leurs codes de justice militaire, les lois de procédure et le droit positif qui régissent le système de justice militaire. Ces cadres devraient fournir des orientations claires sur les infractions allant des actes d'insubordination mineurs aux infractions les plus graves telles que le meurtre. Généralement, ces derniers types d'infractions sont traités par un système de procès. Pour limiter les perceptions d'ingérence, les dirigeants devraient également envisager que certaines ou toutes les poursuites pénales soient menées indépendamment de la chaîne de commandement militaire.

Il est essentiel de s'assurer que les systèmes de justice militaire sont compatibles avec les normes relatives aux droits humains. La plupart des lois militaires européennes s'inspirent de la Convention européenne des droits humains<sup>87</sup>. La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples constitue un point de référence similaire pour garantir que les systèmes de justice militaire africains sont conformes au droit national et international. Si l'expertise juridique fait défaut à l'intérieur du pays, les gouvernements et les militaires pourront se tourner vers des partenaires de leurs CER, de l'UA et du monde entier.

Pour les délits moins graves, les conseils de discipline militaires peuvent aussi s'avérer utiles. Au Libéria, où le système de justice militaire n'existait pas en dépit d'un nombre écrasant d'affaires, il a été décidé que toutes les affaires pénales militaires seraient entendues par des tribunaux civils jusqu'à ce qu'un système de cours militaires pleinement fonctionnel soit rétabli<sup>88</sup>. Cette approche pratique pourrait être utile pour d'autres pays post-conflit, comme la Côte d'Ivoire, où la gestion des infractions militaires urgentes peut être retardée en raison de fortes pressions concurrentes sur un processus judiciaire militaire en cours de réforme.

L'indiscipline et l'injustice observées dans de nombreuses casernes des pays subsahariens sont un indicateur de l'inadéquation de certains conseils de discipline militaires. Très souvent, le système est incohérent et favorise les affaires impliquant des officiers, en particulier les officiers supérieurs. L'impossibilité pour un soldat de faire appel de jugements injustes et préjudiciables discrédite le conseil. Les codes de justice militaire doivent prévoir des dispositions permettant de faire appel des conseils de discipline militaires auprès d'un tribunal militaire ou du ministère de la Justice, afin de garantir une procédure régulière.

*Récompenser l'intégrité et renforcer la redevabilité.* L'établissement d'une culture militaire de l'éthique nécessitera de modifier les critères de motivation au sein des forces armées. L'intégrité doit être un critère prépondérant dans les promotions, les nominations et les récompenses du personnel. L'intégrité peut de plus être renforcée par le raffermissement des valeurs et des codes de conduite en matière de droits humains, de formation et d'éducation<sup>89</sup>.

De même, les opportunités de corruption doivent être réduites au minimum. Quelle que soit leur taille, les bureaux d'approvisionnement militaires nécessitent des professionnels compétents et le strict respect d'une structure procédurale solide. La passation de marchés est une compétence professionnelle. Il est donc important que les ministères mettent en place une équipe solide de spécialistes des marchés publics. L'expérience de nombreux pays montre qu'il est préférable d'avoir un bureau d'achat centralisé (un bureau unique pour l'ensemble des services de sécurité) en dehors de l'armée, car cela établit une couche supplémentaire de redevabilité pour ce domaine fonctionnel fréquemment exploité. Le maintien des décisions d'achat dans le cadre du système hiérarchique de l'armée crée de fortes tentations pour les officiers supérieurs d'en influencer le processus. L'implication de la société civile (soit dans un rôle de surveillance, soit en tant que participant au protocole) dans les domaines favorables à la corruption, tels que les marchés publics, renforcerait la transparence et l'intégrité du processus.

De nombreux dysfonctionnements internes constatés dans les armées africaines pourraient être corrigés si le rôle de surveillance des services d'inspection des armées était renforcé et rendu plus autonome. Au lieu d'être un bureau pour les anciens chefs d'état-major des armées ou les officiers les plus gradés, les agents du Département des services d'inspection devraient être un mélange d'auditeurs, de juristes et d'analystes politiques militaires et civils qui publient des rapports évaluant l'état des forces armées en fonction de leurs différents mandats. Ces rapports seraient aussi utiles à des fins de politique et de gestion, ainsi que pour les considérations relatives aux promotions, aux nominations et aux récompenses parmi les officiers occupant des fonctions de gestion.

Ces initiatives devraient être renforcées par un cadre d'éthique bien défini qui délimite les codes de conduite, les valeurs et le comportement attendus du personnel militaire. Transparency International a identifié cinq éléments clés d'un tel cadre :

- ◆ Un code de conduite unique et facilement accessible pour l'ensemble du personnel, fermement ancré dans l'éthique et les valeurs, avec un texte accessible (sans jargon juridique).
- ◆ Des orientations claires sur la redevabilité, y compris qui est responsable du programme d'éthique, comment signaler des soupçons de corruption et où trouver d'autres conseils.
- ◆ Une réglementation sur les pots-de-vin, les gratifications, les cadeaux et l'hospitalité, les conflits d'intérêts et les activités après la retraite (par une personne qui a quitté l'armée), idéalement avec des études de cas.
- ◆ Des formations régulières en matière d'éthique et des cours de remise à niveau pour contextualiser les règlements dans des situations réelles.
- ◆ La mise à jour périodique du code et de son programme de mise en œuvre<sup>90</sup>.

La communauté internationale pourrait également apporter son aide en proposant une formation à la gestion et au contrôle des affaires militaires. Les militaires africains pourraient aussi partager les enseignements qu'ils ont tirés, à l'instar du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, qui partage les meilleures pratiques de gouvernance entre ses États membres. Afin d'institutionnaliser les enseignements, les techniques et les procédures tirés de ces collaborations, les armées africaines devraient créer un centre des enseignements tirés dans leurs écoles militaires.

*Créer un médiateur militaire comme mécanisme indépendant de surveillance militaire.* Les tentatives de réforme militaire sont souvent des processus top-down et internes, qui mettent sur la touche les préoccupations de nombreux soldats et citoyens ordinaires. Le fait de disposer d'un mécanisme de surveillance militaire intégré, comme le Département des services d'inspection, signifie également que l'armée est responsable de sa propre surveillance, ce qui peut créer des conflits d'intérêts et en compromettre rapidement l'utilité.

Une alternative, ou même un complément aux services d'inspection, serait un médiateur militaire indépendant qui aiderait les militaires à respecter les principes et les pratiques de bonne gouvernance. Il aurait l'avantage de se concentrer uniquement sur les questions militaires, mais ne serait composé que de civils, afin de le rendre indépendant et impartial. Au Canada et en Allemagne, les médiateurs militaires traitent les plaintes relatives à des comportements inappropriés et abusifs dans l'armée, ainsi que les lacunes des procédures militaires, et recommandent des mesures correctives dans des rapports destinés non seulement à l'armée mais aussi au parlement et au public<sup>91</sup>. Ils ont pour effet d'améliorer l'efficacité de l'armée en la rendant redevable et sensible aux besoins de ses membres.

Plus de la moitié des pays d'Afrique disposent déjà d'un bureau de médiateur, mais ils sont le plus souvent confinés à la surveillance civile. Comme les parlementaires, beaucoup d'entre eux ne disposent

pas de l'expertise nécessaire pour traiter avec le secteur de la défense. La clé du succès d'un bureau de médiateur militaire serait d'assurer son indépendance opérationnelle. Il devrait être physiquement situé à l'écart de l'état-major militaire afin qu'il puisse mener ses propres enquêtes et publier des rapports indépendamment des autres services gouvernementaux. Il devrait également disposer d'une autorité politique substantielle, partant d'un mandat légal à l'accès aux informations nécessaires à la conduite d'enquêtes, en passant par la responsabilité d'émettre des recommandations à l'attention des dirigeants civils et militaires, et nécessitant des réponses officielles et publiques. Plus important encore, les civils qui ont une expérience juridique, d'enquête et de recherche liée au secteur de la défense ainsi qu'une habilitation de sécurité de haut niveau, devraient faire partie de ce bureau.

Les conclusions et recommandations publiées par le bureau du médiateur militaire contribueraient à renforcer le contrôle parlementaire et à instaurer une plus grande transparence et une plus grande redevabilité de l'armée. De même, un médiateur militaire pourrait renforcer les intérêts des citoyens, qu'il s'agisse de plaintes concernant le comportement ou de l'identification de lacunes particulières dans les procédures militaires.

***Renforcer le contrôle parlementaire et institutionnaliser les audits externes.*** Puisque la corruption et la mauvaise gestion dans l'armée ont des répercussions considérables sur la sécurité nationale et la confiance dans l'ensemble du gouvernement, les audits externes de l'administration des fonds publics dans les forces armées devraient devenir une priorité nationale. Le renforcement des contrôles parlementaires sur les dépenses de défense peut améliorer la gouvernance interne des armées et peut contribuer à résoudre le problème de la redevabilité. La plupart des parlements africains disposent d'un mandat constitutionnel pour contrôler l'utilisation des ressources et s'assurer que les ressources sécuritaires sont utilisées

efficacement. En Afrique du Sud, les parlementaires sont formés dans le domaine des dépenses militaires. En outre, des experts sont inclus dans les commissions parlementaires pour faire avancer le débat et la négociation. L'Afrique du Sud et l'Ouganda s'appuient tous deux sur des comités de comptes publics pour obliger les ministres à rendre des comptes. Ce contrôle par le corps législatif est une ligne de défense importante contre la corruption et le détournement de fonds publics lorsque les services d'inspection ou les contrôles internes au sein de l'armée et du ministère de la Défense échouent. Cela demandera en effet un certain travail, en particulier dans les pays qui ont peu d'antécédents de participation civile active dans les affaires militaires, mais la mise en place d'un contrôle civil plus fort est une composante essentielle pour inculquer le professionnalisme militaire.

De nombreux chefs militaires sont également impliqués dans des entreprises commerciales, ce qui non seulement entre en conflit avec leurs mandats de sécurité, mais leur permet également de détourner des revenus non déclarés du public vers l'armée. Les hauts responsables militaires devraient être tenus de déclarer leurs avoirs chaque année, afin de faciliter le contrôle et de s'assurer qu'ils ne représentent pas de conflit d'intérêt. Une enquête parlementaire ou une mission d'information peut aussi permettre d'identifier et de surveiller les revenus et les dépenses militaires. Les programmes de lutte contre la corruption qui ciblent les dépenses de défense ont tendance à améliorer la gestion des dépenses gouvernementales en général. Ces mesures introduisent la concurrence, la transparence et la surveillance des marchés publics et des efforts pour réduire le favoritisme<sup>92</sup>. Garder le budget de la défense confidentiel pour des raisons de sécurité nationale ne devrait pas être le prétexte souvent répété pour cacher une mauvaise gouvernance militaire. La défense est un service public et, à ce titre, le public mérite de savoir pourquoi et comment l'armée dépense ses fonds.

## CONCLUSION

Les défis de la professionnalisation des armées africaines sont innombrables mais pas insurmontables. Les préjugés ethniques et tribaux, hérités de l'ère coloniale par certaines armées, ont été délibérément exploités par un groupe (ethnique, politique) pour obtenir ou conserver le pouvoir par la force aux dépens des autres. Pour les États en voie de développement du continent, il est vital que l'armée, principale institution responsable de la défense et de la protection d'un pays, soit à la fois nationale et républicaine. Pour ce faire, elle doit être apolitique et se consacrer exclusivement à sa mission. Malheureusement, les remises en cause de l'ordre constitutionnel par les militaires et les comportements contraires à l'État de droit par les dirigeants militaires et politiques sont monnaie courante en Afrique. Cette situation nuit à la crédibilité des militaires aux yeux de la population qu'ils sont censés défendre. Il faut absolument inverser cette tendance car elle constitue un obstacle majeur à la professionnalisation des armées et à la consolidation de la démocratie en Afrique.

Sur le terrain, les armées africaines manquent cruellement de capacités opérationnelles pour mener à bien leur mission. Si le fait que les ressources soient limitées contribue à la faiblesse des performances et du moral, le facteur le plus décisif de cette réalité est le fait que les structures de forces et leurs missions ne sont pas adaptées aux défis de sécurité auxquels les États africains sont confrontés, en particulier l'importance croissante des menaces internes et transnationales. Les forces armées africaines doivent donc être réorganisées pour mieux concilier la capacité opérationnelle à ces menaces dans le cadre d'une posture de sécurité stratégique.

Mais le professionnalisme militaire est plus qu'un simple concept administratif : C'est un devoir solennel que les sociétés délèguent à leurs armées. La stabilité et le dynamisme de la société dépendent de

militaires disciplinés et honorables. La recherche du professionnalisme dans les armées africaines commencera par l'inculcation des valeurs fondamentales de l'éthique. Les valeurs et caractéristiques minimales que tout le personnel militaire en Afrique doit démontrer sont la loyauté envers son pays et sa constitution, la subordination à l'autorité civile démocratique, le sens du devoir et le respect de l'État de droit. Si ces principes de base sont respectés, les armées africaines deviendront non seulement de plus en plus professionnelles, mais elles contribueront de manière importante à l'amélioration de la sécurité et de la gouvernance démocratique sur le continent, tout en gagnant un nouveau respect aux yeux des citoyens.

## NOTES

<sup>1</sup> Camille Dubruelh et Mathieu Olivier, « L'Afrique n'est plus seulement un acteur passif dans le trafic de drogue. La consommation augmente », *Jeune Afrique*, 24 avril 2012. Adam Nossiter, « U.S. Sting That Snared African Ex-Admiral Shines Light on Drug Trade », *The New York Times*, 15 avril 2013.

<sup>2</sup> « Nigeria: Massive Destruction, Deaths from Military Raid », Human Rights Watch, 1er mai 2013.

<sup>3</sup> Jeffrey Gettleman, « Elephants Dying in Epic Frenzy as Ivory Fuels Wars and Profits », *The New York Times*, 3 septembre 2012.

<sup>4</sup> Daniel Howden, « Terror in Nairobi: The Full Story Behind al-Shabaab's Attack », *The Guardian*, 4 octobre 2013.

<sup>5</sup> Samuel E. Finer, *The Man on Horseback : The Role of the Military in Politics* (New Brunswick, NJ : Transaction Publishers, 2002).

<sup>6</sup> Zoltan Barany, *The Soldier and the Changing State* (Princeton : Princeton University Press, 2012), 1.

<sup>7</sup> Habiba Ben Barka et Mthuli Ncube, « Fragilité politique en Afrique : Les coups d'État militaires sont-ils un phénomène sans fin ? », Banque africaine de développement (septembre 2012), 3.

<sup>8</sup> Stefan Lindemann, « The Ethnic Politics of Coup Avoidance: Evidence from Zambia and Uganda », *Africa Spectrum* 46, n° 2 (2011), 4. Pour le contexte des ensembles de données utilisés par Lindemann et d'autres auteurs pour identifier le nombre de coups d'État, voir Jonathan M. Powell & Clayton L. Thyne, « Global instances of coups from 1950 to 2010 : A new dataset », *Journal of Peace Research* 48, No. 2 (2011), 249-259. Powell et Thyne identifient les différentes définitions du terme « coup d'État » pour expliquer les variations dans les cas rapportés de tentatives et de succès.

<sup>9</sup> Barka et Ncube, « Fragilité politique en Afrique », 4.

<sup>10</sup> Ibid., 9.

<sup>11</sup> 10. Mathurin Hounnikpo, « Armées africaines : Chainon manquant des transitions démocratiques », Bulletin de la sécurité africaine n. 17 (Centre d'études stratégiques de l'Afrique : Washington, DC, janvier 2012).

<sup>12</sup> Barka et Ncube, « Fragilité politique en Afrique », 9.

<sup>13</sup> Samuel P. Huntington, *Political Order in Changing Societies* (New Haven : Yale University Press, 1968).

<sup>14</sup> Rafael Marques de Morais, « La présidence angolaise : L'épicentre de la corruption », *Pambazuka News* n° 493, 5 août 2010, disponible sur <<http://www.makaangola.org/wp-content/uploads/2012/04/PresidencyCorruption.pdf>>.

<sup>15</sup> Emmanuel O. Ojo, « Taming the Monster : Demilitarization and Democratization in Nigeria », *Armed Forces & Society* 32, no 2 (janvier 2006), 254-272.

<sup>16</sup> Platon, *La République*, tr. G.M.A. Grube (Hackett, 1992), 417b et 434a-b.

<sup>17</sup> « Au dessus de l'État : La république des officiers en Égypte », Carnegie Middle East Center, 1er août 2012.

<sup>18</sup> Zeinab Abul-Magd, « The Army and The Economy in Egypt », *Jadaliyya*, 23 décembre 2011, disponible sur <<http://www.jadaliyya.com/pages/index/3732/the-army-and-the-economy-in-egypt>>.

<sup>19</sup> David D. Kirkpatrick, « Egyptians Say Military Discourages an Open Economy », *The New York Times*, 17 février 2011.

<sup>20</sup> Yezid Sayigh, « Morsi et les militaires égyptiens », *Al-Monitor*, 8 janvier 2013, disponible sur <<http://www.al-monitor.com/pulse/originals/2013/01/morsi-army-egypt-revolution.html>>. En vertu de la constitution de 2014 créée après l'éviction de Morsi par les militaires, le NDC compte 14 membres, dont 8 militaires.

<sup>21</sup> Kirkpatrick, « Les Égyptiens disent que les militaires découragent une démocratie ouverte ».

<sup>22</sup> Erin Cunningham, « Egyptian Authorities Detain Thousands Amid Crackdown on Dissent », *The Washington Post*, 10 mars 2014.

<sup>23</sup> Abigail Hauslohner, « Egypt's Military Expands Its Control of the Country's Economy », *The Washington Post*, 16 mars 2014.

<sup>24</sup> Dan Henk, « The Botswana Defence Force : Evolution of a Professional African Military », *African Security Review* 13, n° 4 (2004), 92.

<sup>25</sup> Ibid., 98.

<sup>26</sup> Boubacar N'Diaye, « Mauritanie », dans *Security Sector Governance in Francophone West Africa : Realities and Opportunities*, eds. Alan Bryden et Boubacar N'Diaye (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), septembre 2011), 152-153.

<sup>27</sup> Comi M. Toulabor, « Togo », dans Ibid, 232.

<sup>28</sup> Stefan Lindemann, « Civilian Control of the Military in Tanzania and Zambia : Explaining Persistent Exceptionalism », *Crisis States Working Papers Series No. 2* (Londres : Crisis States Research Centre, 2010), 3.

<sup>29</sup> Barany, *Soldier and the Changing State*, 276.

<sup>30</sup> Ibid., 288.

<sup>31</sup> Lindemann, « Civilian Control of the Military », 12.

<sup>32</sup> Cyrus Samii, « Perils or Promise of Ethnic Integration? Evidence from a Hard Case in Burundi », *American Political Science Review* 107, n° 3 (août 2013).

<sup>33</sup> *Rapport à mi-parcours du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi conformément au paragraphe 16 de la résolution 2045 (2012) du Conseil de sécurité*. Nations Unies (S/2012/766), 15 octobre 2012.

<sup>34</sup> Library of Congress Country Studies, Ivory Coast – Chapter 1, Historical Setting – Consolidation of Power in the 1960s and 1970s, Library of Congress Call Number DT545.22 .C66 1990.

<sup>35</sup> Raphaël Ouattara, « Côte d'Ivoire », dans Bryden et N'Diaye, *Security Sector Governance in Francophone West Africa*, 74.

<sup>36</sup> « Guinée : Victimes de la répression des forces de sécurité », Rapport de situation n° 3, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU, 18 octobre 2009, disponible sur <[http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E13FEB1A6E2B72AEC125765400425D46-Full\\_Report.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/E13FEB1A6E2B72AEC125765400425D46-Full_Report.pdf)>.

- <sup>37</sup> Adam Nossiter, « Bodies Pour in as Nigeria Hunts for Islamists », *The New York Times*, 7 mai 2013. Voir également John Campbell et Asch Harwood, « What's Behind Nigeria's Escalating Bodycount », *The Atlantic*, 21 mai 2013.
- <sup>38</sup> « Rapport sur la liberté dans le monde, Burkina Faso », Freedom House, 2013.
- <sup>39</sup> « Military Barracks in Disrepair Despite N12 Billion 2012 Budget », *Daily Trust*, 18 mars 2013, disponible sur <<http://allafrica.com/stories/201303181685.html>>.
- <sup>40</sup> *Indice anti-corruption du gouvernement en matière de défense 2013* (Londres : Transparency International UK Defence and Security Programme, 2013).
- <sup>41</sup> *La corruption dans les marchés publics : Methods, Actors and Counter-Measures* (Paris : OCDE, 2007), 47.
- <sup>42</sup> Herbert M. Howe, *Ambiguous Order : Military Forces in African States*, (Boulder CO : Lynne Rienner Pub., 2005), 55.
- <sup>43</sup> *Ibid.*, 55.
- <sup>44</sup> Rawings Otini, « Kenya Among Africa's Top Spenders on Military », *Business Daily*, 1er novembre 2012, disponible sur <<http://www.businessdailyafrica.com/Kenya-among-Africa-s-top-spenders-on-military-/-/539546/1609528/-/p833jtz/-/index.html>>.
- <sup>45</sup> Kwesi Aning, « Ghana », dans *Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa*, eds. Adedeji Ebo et Boubacar N'Diaye (Genève : DCAF, 2008), 131.
- <sup>46</sup> Toulabor, « Togo », 232.
- <sup>47</sup> Wuyi Omitoogun et Eboe Hutchful, *Budgeting for the Military Sector in Africa : The Processes and Mechanisms of Control*, SIPRI (Oxford : Oxford University Press, 2006), 167.
- <sup>48</sup> Daniel W. Henk et Martin Revayi Rupiya, *Funding Defense : Challenges of Buying Military Capability in Sub-Saharan Africa* (Carlisle : Strategic Studies Institute (SSI), septembre 2001), 19.
- <sup>49</sup> Laurent Touchard, « Les 7 Péchés Capitaux », *Jeune Afrique* n° 2709 (9-15 décembre 2012), 30.
- <sup>50</sup> « The Rise and Rise of Museveni's Son - Brigadier Muhoozi Kainerugaba », *Wavuti.com*, 29 août 2012, disponible sur <<http://wavuti.weebly.com/news-blog/the-rise-and-rise-of-museveni-son-brigadier-muhoozi-kainerugaba#axzz35ffHd31tE>>.
- <sup>51</sup> Augustus Vogel, « Marines et garde-côtes : Définir les rôles des forces africaines chargées de la sécurité maritime », *Bulletin de la sécurité africaine* n.2 (Centre d'études stratégiques de l'Afrique : Washington, DC, décembre 2009), 3.
- <sup>52</sup> Leon Engelbrecht, « African Navies Declining », *defenseWeb*, 20 janvier 2010, disponible sur <[http://www.defenceweb.co.za/index.php?option=com\\_content&view=article&id=6204:african-navies-declining-&catid=51:Sea&Itemid=106](http://www.defenceweb.co.za/index.php?option=com_content&view=article&id=6204:african-navies-declining-&catid=51:Sea&Itemid=106)>.
- <sup>53</sup> Patrick Smith, « Africa's Armies : Facing Down Disorder », *Rapport Afrique* n° 49 (avril 2013), 25.
- <sup>54</sup> « Building Integrity and Countering Corruption in Defense & Security », Transparency International (février 2011), 12.
- <sup>55</sup> Adam Nossiter, « The Whiff of Conflict Grows in Mali », *The New York Times*, 24 octobre 2012.
- <sup>56</sup> Jeffrey Gettleman, « The World's Worst War », *The New York Times*, 25 décembre 2012.

<sup>57</sup> Davin O'Regan et Peter Thompson, « Progrès en matière de stabilité et de réconciliation en Guinée-Bissau : Enseignements tirés du premier narco-État d'Afrique », Rapport spécial du CESA no. 2 (Washington DC : National Defense University Press, juin 2013).

<sup>58</sup> Wolfram Lacher, *Organized Crime and Conflict in the Sahel-Sahara Region*, The Carnegie Papers (Washington, DC : Carnegie Endowment for International Peace, septembre 2012).

<sup>59</sup> Ibid.

<sup>60</sup> Andrew Lebovich, « Mali's Bad Trip : 'Air Cocaine', Al-Qaeda, and West African Drug Trade », *Foreign Policy*, 15 mars 2013.

<sup>61</sup> Andrew Cottey, Timothy Edmunds et Anthony Forster, « The Second Generation Problematic : Rethinking Democracy and Civil-Military Relations », *Armed Forces & Society* 29, n° 1 (sept. 2002), 34 (citant Stanislaw Andrzejewski, 1954).

<sup>62</sup> Helmoed Heitman, « Optimiser les structures des forces de sécurité africaines », *Bulletin de la sécurité africaine* No. 13 (Washington DC : National Defense University Press, mai 2011).

<sup>63</sup> Khabele Matlosa, « From a destabilizing factor to a depoliticized and professional force : the military in Lesotho », dans *Evolutions and Revolutions : A Contemporary History of Militaries in Southern Africa*, ed. Martin Rupiya (Pretoria : Institute for Security Studies, 2005), 85-110.

<sup>64</sup> Barany, *Soldier and the Changing State*, 355-356.

<sup>65</sup> Ghana Armed Forces Internal Operations, site web des forces armées du Ghana, disponible sur <[http://www.gaf.mil.gh/index.php?option=com\\_content&view=article&id=546:ghana-armed-forces-internal-operations&catid=42:army](http://www.gaf.mil.gh/index.php?option=com_content&view=article&id=546:ghana-armed-forces-internal-operations&catid=42:army)>.

<sup>66</sup> Kwame Asare Boadu, « Forestry Commission Inaugurates Armed Forest Guards », *Daily Graphic*, 3 avril 2012, disponible sur <<http://www.modernghana.com/news/387087/1/forestry-commission-inaugurates-armed-forest-guard.html>>.

<sup>67</sup> « Senegal's Armée-Nation : Lessons Learned from an Indigenous Model for Building Peace, Stability and Effective Civil-Military Relations in West Africa », Partners for Democratic Change, disponible sur <[http://www.partnersglobal.org/where/africa/senegal/Senegals\\_Armees\\_Nation.pdf/at\\_download/file](http://www.partnersglobal.org/where/africa/senegal/Senegals_Armees_Nation.pdf/at_download/file)>.

<sup>68</sup> Narcís Serra, *The Military Transition : Democratic Reform of the Armed Forces*, tr. by Peter Bush (Cambridge : Cambridge University Press, 2010) 86.

<sup>69</sup> Barany, *Soldier and the Changing State*, 356.

<sup>70</sup> Heitman, « Optimiser les structures des forces de sécurité africaines », 3.

<sup>71</sup> Barany, *Soldier and the Changing State*, 326.

<sup>72</sup> Abel Esterhuyse, « Educating for Professionalism : A New Military for a New South Africa », *South African Journal of Military Studies* 34, n° 2 (2006), 25.

<sup>73</sup> Samii, « Périls ou promesses de l'intégration ethnique », 558-573.

<sup>74</sup> Liza E.A. Briggs, « Civilian and Enlisted Perspectives on the Armed Forces of Liberia (AFL) : A Qualitative Research Study Report », AFRICOM Directorate of Intelligence and Knowledge Development (octobre 2010).

<sup>75</sup> « Building Integrity and Countering Corruption », 2011, 24.

<sup>76</sup> Mindia Vashakmadze, *Guidebook : Understanding Military Justice* (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), 2010), 9. *Military Justice Legislation Model, Republic of South Africa, Military Discipline Supplementary Measures Act, 1999* (Genève : Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF), 2010).

<sup>77</sup> Barany, *Soldier and the Changing State*, 350.

<sup>78</sup> Matlosa, 2005, 85-110.

<sup>79</sup> Esterhuysen, « Educating for Professionalism », 25.

<sup>80</sup> Matlosa, 2005, 87.

<sup>81</sup> « Le président signe la loi sur la liberté d'information », International Freedom of Expression Exchange Clearing House, 6 octobre 2010.

<sup>82</sup> Briggs, « Civilian and Enlisted Perspectives ».

<sup>83</sup> Ibid., 12.

<sup>84</sup> Mohamed Yahya Wedoud, « La Mauritanie décrète les délits de presse », *Magharebia*, 1er juillet 2011, disponible sur <[http://magharebia.com/en\\_GB/articles/awi/features/2011/07/01/feature-03](http://magharebia.com/en_GB/articles/awi/features/2011/07/01/feature-03)>.

<sup>85</sup> « La réalité de la loi sur la liberté d'information », *Daily Trust*, 17 septembre 2012, disponible sur <<http://allafrica.com/stories/201209170161.html>>.

<sup>86</sup> Raymond Louw, « Protection of State Information Bill Passed by South African Parliament », IPI, 3 mai 2013, disponible sur <<http://www.freemedia.at/home/singleview/article/ipi-feature-protection-of-state-information-bill-passed-by-south-africa-parliament.html>>. David Smith, « South Africa Secrecy Law Surprise as Zuma Rejects Controversial Bill », *The Guardian*, 12 septembre 2013.

<sup>87</sup> Arne Willy Dahl, « International Trends in Military Justice », (présentation au Global Military Appellate Seminar à la Yale Law School, New Haven, CT, 1-2 avril 2011), disponible sur <[www.law.yale.edu/2011-04\\_International\\_trends.pdf](http://www.law.yale.edu/2011-04_International_trends.pdf)>.

<sup>88</sup> Danielle Skinner, « Armed Forces of Liberia's Military Justice System Focuses on Human Rights and Discipline », US AFRICOM, 16 mai 2011, disponible sur <<http://www.africom.mil/Newsroom/Article/8319/armed-forces-of-liberias-military-justice-system-f>>.

<sup>89</sup> « Building Integrity and Countering Corruption in Defense & Security », 2011, 22.

<sup>90</sup> Ibid., 33.

<sup>91</sup> « Military Ombudsmen », Document d'information : Security Sector Governance and Reform Series (Genève : DCAF, mars 2006).

<sup>92</sup> Ben Magahy, Dominic Scott et Mark Pyman, *Defence Corruption Risk in Sub-Saharan Africa : An Analysis of Data Relating Corruption in Defence Establishments to Development Outcomes* (Londres : Transparency International, 2009), 26 (citant Gupta, et al., 2000:15).

## À PROPOS DE L'AUTEUR

Émile Ouédraogo est parlementaire à l'Assemblée nationale du Burkina Faso et au Parlement de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria. Auparavant, il a été ministre de la Sécurité publique du Burkina Faso de 2008 à 2011. Il a pris sa retraite en tant que colonel des forces armées du Burkina Faso après avoir servi dans le corps d'infanterie et en tant que spécialiste du renseignement opérationnel. Au cours de son service, il a reçu de nombreuses décorations, notamment la Military Honor Medal et la Police Honor Medal, et a participé à divers cours de formation au Canada, au Ghana, en France, au Mali, au Nigeria, en Russie et aux États-Unis. Il a également servi en uniforme en tant que gardien de la paix de l'ONU en République démocratique du Congo. Il a obtenu un doctorat en relations internationales au Centre d'études stratégiques et diplomatiques (CEDS) de Paris, en France.

## **CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE**

Kate Almquist Knopf, Directrice  
National Defense University  
Fort Lesley J. McNair  
Washington, DC 20319-5066  
+1 202-685-7300  
[www.africacenter.org/fr](http://www.africacenter.org/fr)

## **RAPPORTS D'ANALYSE DU CESA**

Joseph Siegle, Ph.D.  
Directeur de la recherche  
[sieglej@ndu.edu](mailto:sieglej@ndu.edu)  
+1 202-685-6808



**CENTRE D'ÉTUDES**  
STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE